



Communiqué du Cabinet Royal suite à une déclaration du PJD

◦ *La position du Maroc envers la question palestinienne est irréversible, et elle constitue l'une des priorités de la politique étrangère de Sa Majesté Le Roi, Amir Al-Mouminine et Président du Comité Al-Qods*

◦ *L'instrumentalisation de la politique extérieure du Royaume dans un agenda partisan interne constitue ainsi un précédent dangereux et inacceptable*

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9870

Mardi 14 Mars 2023

Débrayage à l'ONEE les 15 et 16 mars

Privatisation de tous les risques pour l'eau et l'électricité



Page 4

Une pléiade d'intervenants à la conférence de l'OFI Marrakech-Safi «Plains droits pour les femmes pour une citoyenneté pleine et entière»



Page 3

A l'occasion d'un événement de haut niveau des Nations unies

Le Maroc renouvelle son appel pour la lutte contre l'islamophobie



Page 5

La baisse des prix des produits alimentaires se poursuit à l'échelle mondiale

Une éclaircie qui ne profite toujours pas aux ménages marocains



Page 14

Actualité

Communiqué du Cabinet Royal suite à une déclaration du PJD

◦ *La position du Maroc envers la question palestinienne est irréversible, et elle constitue l'une des priorités de la politique étrangère de Sa Majesté Le Roi, Amir Al-Mouminine et Président du Comité Al-Qods*

◦ *L'instrumentalisation de la politique extérieure du Royaume dans un agenda partisan interne constitue ainsi un précédent dangereux et inacceptable*

Voici un communiqué du Cabinet Royal:

"Le secrétariat général du Parti Justice et Développement (PJD) a récemment publié une déclaration contenant des dépassements irresponsables et des approximations dangereuses, concernant les relations entre le Royaume du Maroc et l'Etat d'Israël, en lien avec les derniers développements dans les territoires palestiniens occupés.

A cet égard, le Cabinet Royal souligne ce qui suit :

Premièrement : La position du Maroc envers la question palestinienne est irréversible, et elle constitue l'une des priorités de la politique étrangère de Sa Majesté le Roi, Amir Al-Mouminine et Président du Comité Al-Qods, qui la place au même rang de l'intégrité territoriale du Royaume. Il s'agit d'une position de principe constante du Maroc, qui ne saurait être soumise aux surenchères politiciennes et aux campagnes électorales étriquées.

Deuxièmement : La politique extérieure du Royaume est une prérogative de Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, en vertu de la Constitution, que le Souverain exerce conformément aux constantes nationales et aux intérêts suprêmes de la patrie, et à leur tête la question de l'intégrité territoriale.



Troisièmement : Les relations internationales du Royaume ne peuvent être l'objet de chantage de la part de quiconque et pour quelque considération que ce soit, particulièrement dans ce contexte mondial complexe.

L'instrumentalisation de la politique extérieure du Royaume dans un agenda partisan interne constitue ainsi un précédent dangereux et inacceptable.

Quatrièmement : La reprise des relations entre le Maroc et Israël a été effectuée dans des circonstances et dans un contexte que tout le monde connaît.

Elle est encadrée par le communiqué du Cabinet Royal du 10 décembre 2020 et celui publié le même jour à la suite de la communication téléphonique entre Sa Majesté le Roi et le Président palestinien, ainsi que par la

Déclaration tripartite du 22 décembre 2020, signée devant le Souverain.

Les forces vives de la nation, les partis politiques, ainsi que certaines personnalités de premier plan, de même que certaines instances associatives militant pour la question palestinienne, avaient alors été informés de cette décision, pour laquelle ils avaient exprimé leur adhésion et leur engagement".

Le réseau des hôpitaux palestiniens d'Al-Qods salue hautement les efforts de S.M le Roi pour soutenir la Ville Sainte et ses habitants dans tous les domaines

Le réseau des hôpitaux palestiniens d'Al-Qods a salué hautement les efforts de SM le Roi Mohammed VI visant à soutenir la Ville Sainte et ses habitants dans tous les domaines, exprimant sa satisfaction et se félicitant des résultats de sa visite au Maroc ainsi que de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, dans le cadre du plan d'action de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Al-Sharif pour le soutien social.

Dans une lettre adressée à l'agence, les responsables des hôpitaux caritatifs "Al Makassed Al Khayria", "Augusta Victoria-Al-Mutala", "Mar Youssef-Al-Fransawi", le Croissant-Rouge et le Centre de santé arabe ont mis en exergue la méthodologie de travail de l'agence, relevant du Comité Al-

Qods, ainsi que son suivi rigoureux sur le terrain de tous les programmes et projets lancés dans la Ville Sainte.

Les représentants du réseau ont exprimé leur admiration pour le niveau opérationnel, technique et professionnel du staff médical marocain, "ses qualités morales exemplaires, son humanisme ainsi que pour l'accueil chaleureux que la délégation médicale palestinienne d'Al-Qods a reçu de la part de l'Agence et du ministère de la Santé et de la Protection sociale".

"Nous nous réjouissons de cet élan d'hospitalité et de l'affection dont vous nous avez entouré et qui renforce en nous la confiance en notre destin commun et en un avenir meilleur", écrivent-ils, exprimant

leur aspiration à renforcer davantage "les bonnes relations bilatérales qui permettent aux Palestiniens, hommes et femmes, de bénéficier du savoir dispensé dans les universités marocaines et des prestations de grande qualité des cadres médicaux".

"Nous avons pris congé de votre pays à l'hospitalité légendaire, en implorant le Tout-Puissant de prodiguer au Royaume du Maroc sécurité, quiétude et prospérité et d'accorder à SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, santé et longue vie et de Le préserver en tant que garant de la justice et entourant l'Agence Bayt Mal Al Qods de Sa Haute bienveillance".

Lors d'une visite du 20 au 27 février dans le Royaume, la délégation médicale pa-

lestinienne a pris connaissance du développement du système de santé au Maroc, à l'horizon de la mise en œuvre du chantier de la généralisation de la protection sociale, conformément aux Hautes instructions Royales.

D'autre part, la délégation a participé à un colloque sur le système des urgences et de secours, avec la participation de cadres du ministère de la Santé, assisté à la signature d'une convention avec l'Agence Bayt Mal Al-Qods pour la création d'une unité de veille, de coordination et de suivi des cas d'urgences et de secours à Al-Qods, et tenu une série de réunions avec des responsables du ministère de la Santé, de l'Agence et de l'Ordre national des médecins.

Une pléiade d'intervenants à la conférence de l'OFI Marrakech-Safi

“Pleins droits pour les femmes pour une citoyenneté pleine et entière”

«Pleins droits pour les femmes pour une citoyenneté pleine et entière» est le thème de la conférence organisée par le secrétariat régional de l'Organisation des femmes ittihadies (OFI) Marrakech-Safi samedi dernier en présence de la secrétaire nationale de l'OFI, Hanane Rihhab, de membres du Bureau politique de l'USFP, de parlementaires ittihadis, de membres du secrétariat régional de l'USFP et de secrétaires provinciaux du parti.

Dans son intervention en l'occasion, Hanane Rihhab a affirmé que les femmes ne peuvent jouir pleinement de leurs droits sans le courage du législateur marocain.

Et de préciser que sans ce courage au sein des institutions politiques, il n'est possible d'apporter un changement fondamental dans les lois telles que le Code de la famille, le Code pénal, la loi sur la nationalité, entre autres, tout en mettant en avant que toute véritable législation doit passer par l'application des dispositions de la Constitution consacrant l'égalité et la parité homme-femme.

Elle a souligné à cet égard l'urgence nécessaire de revoir la loi organique relative aux partis politiques, les lois organiques relatives aux collectivités territoriales, ainsi que la loi organique de la Chambre des représentants et de la Chambre des conseillers. Pour la secrétaire nationale de l'OFI, atteindre la parité en politique nécessite des lois contraignantes.

Pour sa part, Milouda Hazib, secrétaire régionale de l'OFI Marrakech-Safi qui a modéré la conférence, a fait savoir que les femmes et les hommes sont égaux en devoirs, mais ils ne le sont pas en droits, preuve en est la législation marocaine, pleine de dispositions discriminatoires, comme c'est le cas dans le Code de la famille ou dans le Code du travail, outre l'absence d'égalité des chances.

Elle a également affirmé que l'adoption du quota en faveur des femmes n'a aucun effet sur leur présence politique au sein des institutions et leur influence quant à la prise de décisions, affirmant que sans une participation effective et influente dans le processus de prise de décisions, leur citoyenneté reste incomplète.

De son côté, l'ancienne ministre Nezha Skalli a appelé à un changement de vision pour promouvoir les droits politiques des femmes et ne pas se contenter uniquement de la participation et du quota, soulignant la nécessité de mettre l'accent sur le partage du pouvoir entre les femmes et les hommes en se basant sur le



principe de parité.

Nezha Skalli a averti que la revendication de partage du pouvoir entre les femmes et les hommes ne signifie pas que tout va bien dans le système politique, car il faut reconnaître qu'il y a une crise, une perte de confiance dans les institutions électives et un affaiblissement de la participation politique, considérant qu'il existe une opportunité pour la démocratie de résoudre ces problématiques en accordant une partie du pouvoir aux femmes pour restaurer la confiance politique.

Elle a insisté sur la nécessité d'un partage équitable des richesses, indiquant que les revenus des hommes sont quatre fois supérieurs à ceux des femmes au Maroc, ce qui affecte les indicateurs de développement humain, notant, à cet égard, que l'instabilité des familles marocaines résulte de l'injustice et de la discrimination dont sont victimes les femmes, y compris dans la question de l'héritage.

Pour sa part, la militante des droits humains Zahra Seddik a appelé les partis politiques à faire preuve d'audace au moment d'aborder les problèmes des femmes, rappelant la nécessité pour les élites de plaider en faveur de la pleine éga-

lité entre les deux sexes.

Après avoir rappelé que la modernité exige la reconnaissance et l'application de l'égalité entre les genres, Zahra Seddik a relevé les manifestations de discrimination dans la législation marocaine, telle la discrimination entre les enfants nés dans le cadre du mariage et ceux nés hors mariage, ainsi que le mariage d'une femme marocaine avec un non-musulman, l'héritage et le mariage des mineures, ajoutant que le Code pénal est imbu par la même vision conservatrice et discriminatoire.

Quant à l'universitaire Fatima Zohra Iflahen, elle a fait une critique acerbe de l'idée d'autonomisation, en la considérant dépassée, car elle suppose que les femmes sont dans une situation d'incapacité, alors que la question est liée à des droits inaliénables et légitimes.

Fatima Zohra Iflahen a averti que la question des droits des femmes n'est pas un luxe et ne doit pas faire l'objet d'un débat sporadique lié à la célébration de la Journée internationale des femmes le 8 mars. Il s'agit plutôt d'un débat permanent et d'une lutte continue pour promouvoir les droits des femmes, faisant remarquer que la citoyenneté n'est pas uniquement

une donnée juridique, mais doit également être matérialisée sur le terrain.

Elle a énuméré un ensemble de dysfonctionnements au niveau de la présence des femmes dans les postes de direction à l'université. Selon elle, au cours des 45 années de la vie de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, celle-ci n'a jamais été dirigée par une femme, et sur les 15 établissements qui en dépendent, trois seulement sont dirigés par des femmes, tandis que sur 57 laboratoires, trois d'entre eux uniquement sont dirigés par des femmes. Dans le domaine de la formation, les filles affichent des résultats supérieurs à ceux des garçons, mais au stade de la spécialisation (maîtrise et doctorat), leur nombre diminue.

Pour sa part, Mohamed El Ghali, doyen de la Faculté des sciences juridiques de Kalaat El-Sraghna, a affirmé que la question des femmes ne doit pas être soumise à la logique du consensus, estimant que les lois concernant les femmes doivent être explicites et claires au niveau de la rédaction législative pour éviter les interprétations divergentes.

Mourad Tabet

Débrayage à l'ONEE les 15 et 16 mars

Privatisation de tous les risques pour l'eau et l'électricité

Le projet de loi 83-21 relatif aux sociétés régionales multiservices interpelle au plus haut point les représentants des travailleurs qui n'hésitent d'ailleurs pas à le faire savoir. En effet, la Fédération nationale de l'eau potable (FNEP, affiliée à l'UMT) compte organiser une grève les 15 et 16 mars courant afin de « préserver l'Office en tant qu'établissement public et garder ses services publics et sociaux au profit des citoyens ».

Contestation

Selon un communiqué de la FNEP, dont Libé dispose d'une copie, cette décision de débrayage a été prise pour « protester contre l'accélération, par le gouvernement, du rythme de discussions concernant la loi n° 83-21 au sein du Parlement ». Et pour « exprimer les craintes jugées « légitimes » des agents du secteur concernant leur avenir qui reste inconnu avec l'implantation de ces entreprises régionales multiservices qui seront chargées de la gestion de l'électricité, de l'eau potable et de l'assainissement ».

Ladite décision a été également prise en réponse à « la fermeture des canaux du dialogue de la part de l'administration et la poursuite de la politique de la sourde oreille ». Le communiqué souligne « un mépris vis-à-vis des revendications urgentes et légitimes de la FNEP malgré la grève nationale et le sit-in devant le siège de l'administration générale de l'Office observés à Rabat, le lundi 27 février 2023 ».

Remise en cause

Pour l'UMT, le projet de loi 83-21 est considéré comme anticonstitutionnel et représentant un risque qui pourrait remettre en cause le caractère « public » des services publics de distribution d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide. Abdelaziz Laâchir, vice-président de la FNEP, nous avait affirmé, dans une précédente édition, que sa Fédération refuse totalement ce projet de loi dont l'objectif implicite est de privatiser les services publics de distribution, notamment celui de l'eau potable. « Accepter ce projet de loi, c'est accepter la privatisation d'un service public alors que ce mode de gestion est une ligne rouge pour nous », nous avait-il déclaré.

Il estime, par ailleurs, que ce projet est en contradiction totale avec les articles 1, 6, 11 et 136 de la Constitution ainsi que l'article 83 de la loi organique 113-14 qui stipule que la commune crée et gère les services et équipements publics nécessaires à l'offre des services de proximité dans plusieurs domaines dont celui de la distribution de l'eau potable et de l'élec-



tricité ainsi que dans l'assainissement liquide et solide et les stations de traitement des eaux usées. Ce projet de loi risque, selon lui, de remettre en cause plusieurs acquis constitutionnels sans parler des menaces qui pèsent sur les services de proximité et sur la concurrence.

Abdelaziz Laâchir considère également ce projet comme non démocratique puisqu'il a été élaboré sous la supervision du ministère de l'Intérieur, sans être soumis au débat public et sans faire l'objet d'une concertation avec les partenaires sociaux, au premier rang desquels figure la FNEP-UMT, syndicat le plus représentatif du secteur de l'eau potable, malgré les promesses faites par le gouverneur directeur des réseaux publics de distribution lors de la réunion du 10 décembre 2021, a-t-il précisé dans une déclaration à un journal de la place.

Contraintes

Pour le ministère de l'Intérieur, le secteur de l'électricité et de l'eau potable et de l'assainissement connaît plusieurs contraintes qui l'empêchent de se développer et de répondre aux défis futurs. Parmi ces contraintes, l'Intérieur pointe du doigt les faibles moyens de l'Office et la multiplicité des acteurs intervenants (acteurs du secteur privé, agences de distribution relevant de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable et les collectivités territoriales).

Selon le département de l'Intérieur, ces défis ne peuvent être relevés par l'Office uniquement ni par les agences ou les collectivités territoriales, d'où la nécessité de

la restructuration du secteur de la distribution afin de rassembler toutes ses capacités financières et humaines et les mettre à la disposition des différents acteurs, ainsi que de trouver d'autres sources de financement et de maintenir le rythme de l'opérationnalisation de la régionalisation.

Quant au maintien de l'entreprise publique, la composition de son capital sera de 50% pour les collectivités territoriales, 25% pour l'Office, et 25% pour l'Etat. Ce dernier pourra impliquer les personnes particulières dans la limite de 15% de sa part. En ce qui concerne les aspects financiers, comptables et ceux relatifs aux dettes, le ministère a confirmé que la formule finale avait été décidée avec le chef du gouvernement et en présence des représentants de l'Office, et il a été convenu de transférer les passifs et les actifs à l'entreprise et d'étudier comment l'Office participerait et contribuerait au capital de la société. Quant aux gains, le projet de loi, dans son paragraphe 11, garantit la préservation de tous les droits et gains.

Menace

A rappeler que le vice-président de la FNEP a affirmé que ce projet risquera d'affecter lourdement le pouvoir d'achat des citoyens. « Nous craignons également des hausses de tarifs pour nos concitoyens puisque l'ONEE a toujours bien géré la question de la différence entre le prix de production et celui de vente. Confier la gestion de ce service public au secteur privé signifie la libéralisation des prix et nous nous rappelons très bien les mauvais exemples du processus de privatisation

entrepris dans notre pays, comme c'était le cas de la Samir et son impact sur la hausse des prix des carburants », nous a-t-il expliqué.

Responsabilité

Lors d'une journée d'étude organisée dernièrement par l'UMT à la Chambre des conseillers, la FNEP et la Fédération nationale des travailleurs de l'énergie ont exigé la responsabilité du gouvernement concernant les dettes accumulées depuis des années par les organismes autonomes de distribution d'électricité et d'eau et par les administrations publiques, les établissements et les adjudicataires au profit de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable. Elles se sont interrogées sur le sort des quotas alloués aux contributions des collectivités locales pour la réalisation des projets d'assainissement et d'alimentation en eau potable du monde rural et sur la question de la réglementation de la différence de taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable aux achats (20%) et aux ventes (7%) au profit de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable.

Il a également été question de se demander sur le sort d'apurement du déficit d'exploitation résultant de l'intervention de l'Office pour l'approvisionnement des générances en eau potable et en liquide de désinfection, qui s'élevait à plus de neuf milliards de dirhams en 2022. Ainsi que sur la manière de faire face aux dettes (acomptes provisionnels) accordées à l'Office par les banques afin de financer des projets.

Hassan Bentaleb

A l'occasion d'un événement de haut niveau des Nations unies

Le Maroc renouvelle son appel pour la lutte contre l'islamophobie

Lors d'un événement de haut niveau des Nations unies organisé à New York à l'occasion de la célébration du premier anniversaire de la Journée internationale contre l'islamophobie, le Maroc a renouvelé son appel pour des efforts accrus au niveau multilatéral en faveur de la promotion des valeurs de coexistence, de dialogue et de pluralisme, afin de lutter contre l'islamophobie et consolider le respect des religions et des croyances.

Au cours de cet événement, organisé vendredi par le président de l'Assemblée générale de l'ONU et le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Bilawal Bhutto Zardari, en sa qualité de président du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le représentant permanent adjoint du Maroc à l'ONU, Omar Kadiri a relevé que SM le Roi Mohammed VI a réaffirmé l'importance de ces valeurs, dans le message Royal adressé au 9^{ème} Forum mondial de l'Alliance des civilisations de l'ONU, qui s'est tenu à Fès en novembre dernier.

Dans ce message, le Souverain a souligné: "La politique parle aux citoyens, la religion parle à leurs âmes, le dialogue parle à leurs civilisations. Dans toutes les langues, nous devons parler à la paix. Cette injonction émane du regard des générations passées et des générations futures".

M. Kadiri a également réitéré l'engagement et l'adhésion "sans faille" du Maroc aux valeurs d'ouverture, de paix et de dialogue constructif entre toutes les religions et croyances.

Sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al mouninin, fervent défenseur des valeurs de paix et de coexistence, le Royaume du Maroc préserve et renforce sa longue tradition de coexistence entre les religions et les civilisations, et son rôle de premier plan à l'échelle internationale afin de promouvoir ces valeurs sacrées, a-t-il indiqué.

M. Kadiri a fait observer que le Maroc, fort de son histoire civilisationnelle riche et profondément enracinée, a toujours placé le respect de l'autre au cœur de ses priorités nationales, régionales et internationales, rappelant que la Constitution marocaine fait, dans son préambule, de la coexistence religieuse et culturelle un prérequis indispensable. Il a, également, cité la politique nationale d'immigration et d'asile du Maroc, fondée sur les valeurs d'acceptation, d'intégration et d'humanisme.

Par ailleurs, le représentant permanent adjoint a indiqué que la création, en 2014, de l'Institut Mohammed VI pour



la formation des imams, morchidines et morchidates, une structure qui offre une formation humaniste et modérée dans les matières pratiques et théoriques des enseignements islamiques aux prédicateurs religieux, constitue un modèle pratique et singulièrement modéré de formation religieuse qui a attiré de nombreux imams africains, arabes et européens.

Ces derniers s'initient, au sein de l'Institut, aux valeurs de respect mutuel et apprennent à déconstruire les dangers des récits de haine, d'extrémisme, de radicalisation et de terrorisme.

Le diplomate marocain a, en outre, relevé que le Royaume attache une grande importance à l'inclusion des jeunes, des femmes et des acteurs de la société civile au centre de l'élaboration des politiques publiques, ce qui a contribué de manière significative à la promotion de la démocratie et des droits de l'Homme.

Le Maroc accorde, aussi, une importance primordiale à la mise en œuvre effective de l'arsenal onusien destiné à promouvoir le dialogue interreligieux et interculturel et à lutter contre les discours de haine, notamment le "Plan d'action de Rabat sur l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à la discrimina-

tion, l'hostilité ou la violence" et le "Plan d'action de Fès sur le rôle des chefs et acteurs religieux dans la prévention de l'incitation à la violence pouvant conduire à des atrocités".

Il a de même évoqué les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale sur la lutte contre le discours de haine, que le Maroc a initiées aux Nations unies.

Par ailleurs, M. Kadiri a exprimé la "plus ferme" condamnation du Maroc à l'islamophobie et à toute forme de discrimination et de haine contre toute religion ou croyance. Il a, dans ce cadre, fait part de la condamnation et du rejet catégorique du Maroc de la profanation du Saint Coran, et des attaques contre les symboles religieux sacrés des musulmans, soulignant que ces actes dangereux et provocateurs heurtent les sentiments et les croyances de plus d'un milliard de musulmans dans le monde.

Le diplomate marocain a signalé que ces actes islamophobes, ne peuvent en aucun cas être interprétés comme une forme de liberté d'expression, notant que ces actes dangereux constituent une violation des instruments internationaux des droits de l'Homme.

Il a rappelé, à ce propos, que l'article 20 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques stipule claire-

ment que "tout appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence est interdit par la loi". Ainsi, il est du devoir des Etats parties aux instruments internationaux des droits de l'Homme de ne pas autoriser de tels actes préjudiciables et provocateurs, a insisté M. Kadiri.

Cet événement de haut niveau a été marqué par des interventions du Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, du président de l'Assemblée générale de l'ONU, Csaba Kőrösi et du haut représentant de l'Alliance des civilisations des Nations unies, Miguel Angel Moratinos, entre autres.

En mars 2022, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté par consensus la résolution historique 76/245, qui a proclamé le 15 mars Journée internationale de lutte contre l'islamophobie.

Le Maroc était activement engagé dans le processus de négociation et d'adoption de cette résolution, présentée par l'OCI.

La résolution appelle, notamment, au renforcement des efforts internationaux pour favoriser un dialogue mondial sur la promotion d'une culture de tolérance et de paix à tous les niveaux, fondée sur le respect des droits de l'Homme.

Le Maroc participe à la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023



Le Maroc, représenté par le ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka, à la tête d'une importante délégation, participera à la Conférence des Nations unies sur l'eau 2023, qui se tient du 22 au 24 mars à New York.

"La Conférence constitue une occasion idoine pour le Maroc afin de réitérer son engagement permanent et de plaider auprès de la communauté internationale pour une meilleure prise en compte de la problématique de l'eau dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 du développement durable, et également pour réaffirmer et consolider ses liens avec ses partenaires, tout en marquant sa disposition pour partager ses expériences et bonnes pratiques cumulées dans le domaine de l'eau avec les pays qui le

souhaitent, dans le cadre d'une coopération solidaire et agissante", indique le ministère dans un communiqué.

Les efforts du Royaume dans le domaine de l'eau et les chantiers ouverts seront mis en lumière dans le cadre d'un side-event sous le thème "La durabilité dans la bonne gouvernance des ressources en eaux souterraines", dont l'objectif est de fédérer les efforts des acteurs internationaux autour de la gouvernance durable des ressources en eau au plus haut niveau.

Co-organisée par les gouvernements du Tadjikistan et des Pays-Bas avec l'appui des Nations unies, la Conférence sera consacrée à l'examen approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre des objectifs

de la décennie d'action pour l'eau 2018-2028, qui a été proclamé par l'Assemblée générale de l'ONU, en décembre 2016, fait savoir le ministère.

En adoptant une approche inclusive et multisectorielle, cette Conférence vise à fédérer les efforts et mobiliser les différentes parties prenantes en vue d'accélérer la mise en œuvre de l'ODD 6 dédié à l'eau et sera sanctionnée par un "Appel à l'action". Au programme, des réunions plénières, un débat général, des dialogues interactifs de haut niveau dédiés à l'eau en lien avec la santé, le développement, le climat, la résilience, l'environnement et la coopération internationale, des side-events (200 événements) ainsi que des expositions, conclut le communiqué.

Colloque à Meknès sur l'impact des changements climatiques sur les politiques de santé

Un colloque international sur le thème "Changement climatique, pénurie d'eau et politiques publiques sanitaires au Maroc et en Afrique: un regard croisé" se tiendra, les 15 et 16 mars, à l'initiative de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Meknès.

Ce colloque, organisé en partenariat notamment avec les régions de Fès-Meknès et Draâ-Tafilalet et qui réunira plusieurs décideurs politiques et économiques et des chercheurs marocains et africains de divers horizons, traitera de plusieurs thèmes se rapportant aux changements climatiques et aux ressources en eau au Maroc et en Afrique.

Les sujets abordés concernent notamment les changements climatiques et leur impact sur les oasis, sur la santé publique, les besoins en eau, l'agriculture et sur les

conditions socio-économiques des populations rurales et les politiques de santé au Maroc et en Afrique.

Pour les organisateurs, "à mesure que le climat continue de changer, les risques auxquels sont confrontés les systèmes et les établissements de santé (notamment les hôpitaux, les cliniques et les centres de soins communautaires) se multiplient, réduisant ainsi la capacité des professionnels de la santé à pouvoir protéger les populations contre toutes sortes d'aléas climatiques. "En plus des effets visibles sur les modes de subsistance des populations, le réchauffement climatique risque d'avoir un impact fort et direct sur la santé humaine, et ce sont les régions qui ont le moins contribué au réchauffement climatique qui en subissent les conséquences", ont-ils estimé.

Au Maroc, lit-on dans la note de pré-

sentation du colloque, le changement climatique impacte négativement la disponibilité des ressources en eau, ce qui aggrave la situation du pays en matière d'approvisionnement durable en eau et de réponse aux besoins croissants des populations, de l'agriculture et des autres activités économiques en cette ressource vitale.

Bien qu'étant un faible émetteur de gaz à effet de serre, a fait savoir la même source, le Royaume fait partie des contributeurs les plus engagés dans les stratégies et consensus mondiaux en matière de réduction des impacts des changements climatiques. Ainsi, l'objectif de ce colloque est de mettre en exergue l'importance primordiale des effets des changements climatiques et leur prise en compte dans les politiques publiques sanitaires pour le développement global et durable du secteur de la santé.

Divers

Droits des enfants

Une rencontre de concertation régionale avec les enfants a été organisée, vendredi à Fès, à l'initiative de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) Fès-Meknès. Cette rencontre de concertation régionale avec les enfants à laquelle ont pris part des pédagogues, des experts et des associations de la société civile, se veut une contribution au processus relatif à l'élaboration du rapport indépendant sur la mise en œuvre de la convention des droits de l'enfant.

L'objectif majeur de ces concertations consiste à permettre aux enfants d'évaluer le dispositif national de mise en œuvre de la «Convention des droits de l'enfant» par les autorités nationales compétentes. Elles ont également pour objectif de collecter les avis des enfants et s'enquérir de leurs attentes en matière de protection et de promotion de leurs droits, tel que stipulé dans la Convention des droits de l'enfant, à travers trois axes, à savoir les politiques publiques (santé, éducation, justice...), la protection (services, structures de protection et de réclamation) et l'accès à l'information.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, le président de la CRDH Fès-Meknès, Abderrahman El Amrani, a souligné que cette rencontre régionale qui s'inscrit dans le cadre du programme du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) intervient après celles tenues à Guelmim et à Tanger, ajoutant qu'elle a pour objectif de collecter les propositions et les recommandations des enfants en relation avec leurs droits, tel que stipulé dans la convention internationale de l'enfant.

Gastronomie marocaine

L'art culinaire marocain a été à l'honneur, jeudi dernier à Buenos Aires, à l'occasion de la première édition de l'événement gastronomique intitulé "Cuisine...goûts du monde", qui a opté pour la cuisine marocaine comme invitée d'honneur de cette session organisée dans le centre de la capitale argentine.

Plusieurs personnalités appartenant aux mondes politique, artistique, médiatique et culturel ont répondu présent à cet événement, en plus des représentants d'organismes religieux, en particulier ceux qui supervisent la délivrance des certificats "Halal" et "Cashier" conformes respectivement aux normes islamique et juive. Ces certificats permettent aux producteurs locaux de délivrer des produits à haute valeur ajoutée au profit des communautés musulmane et juive résidant dans ce pays sud-américain et dans d'autres pays. Nadima Khalil, responsable des certifications "Halal" au sein de l'institution "Halal Catering Argentine", a souligné dans une déclaration à la chaîne d'information marocaine M24 que cette première édition des «Goûts du monde» a choisi de célébrer la cuisine marocaine authentique afin d'offrir au grand public argentin l'occasion de goûter des plats puisés dans la culture ancestrale d'un pays millénaire.

La première édition de cet événement qui a vu la préparation d'un plat de tajine de viande aux prunes, s'est conclue par la dégustation de saveurs marocaines au rythme de la musique et des danses sahariennes qui ont enchanté le public argentin.

Horizons

Plutôt que la géopolitique, la technique va-t-elle redessiner l'ordre monétaire mondial ?

Lorsque les USA et leurs partenaires du G7 ont décidé des sanctions à l'encontre de la banque centrale russe en interdisant aux institutions financières occidentales de travailler avec leurs homologues russes, des commentateurs ont alerté quant au risque de conséquences de grande ampleur pour l'ordre monétaire et financier mondial.

Certains pays, prédisaient-ils, vont considérer que l'Occident franchit une étape supplémentaire dans l'utilisation de la finance comme une arme. Craignant d'être un jour eux aussi la cible de ces sanctions, ils pourraient limiter leur dépendance à l'égard du dollar, des banques américaines et du système SWIFT (l'un des principaux réseaux internationaux de messagerie bancaire et financière). Ils prévoient que la Chine en serait le principal bénéficiaire.

Jusqu'à présent, l'Empire du Milieu ne s'est pas engagé dans le conflit entre la Russie et l'Occident. Il dispose d'un système bancaire de taille. Il a créé un Système de paiement interbancaire transfrontalier (CIPS, Cross-Border Interbank Payment System) pour faciliter les règlements en renminbi. Ce système constitue une alternative au service électronique de transfert de fonds Fedwire et au système CHIPS (Clearing House Interbank Payments System) qui permet d'effectuer des règlements en dollar.

La Russie accepte déjà le renminbi en paiement pour au moins 14% de ses exportations. Son fonds souverain détient des titres et des dépôts en renminbi pour une valeur de 45 milliards de dollars, et l'année dernière les entreprises russes ont émis des obligations libellées en renminbi à hauteur de 7 milliards de dollars.

Au vu de la situation de la Russie, rien de tout cela ne devrait surprendre. Mais d'autres pays vont-ils également s'engager dans cette voie ? Lorsque le président Xi Jinping s'est rendu en Arabie Saoudite à la fin de l'année dernière, il a été question que les Saoudiens acceptent d'être payés en renminbi pour leurs exportations de pétrole. La Chine a récemment conclu des accords de compensation en renminbi avec le Pakistan, l'Argentine et le Brésil. Le mois dernier, la banque centrale irakienne a annoncé un plan visant à autoriser les règlements directs en renminbi pour les échanges avec la Chine.

Pourtant, ce type de changement d'ampleur n'apparaît pas encore clairement dans les chiffres. Selon le FMI, la part du renminbi dans les réserves de change mondiales reste inférieure à 3% du total déclaré au niveau mondial. En outre, le renminbi représente moins de 2% en valeur de toutes les instructions de paiements interbancaires transfrontaliers qui transitent par le



système SWIFT.

Certes, tous les pays ne communiquent pas la composition en devises de leurs réserves de change, et les pays les plus inquiets des sanctions sont les moins susceptibles de le faire. Par ailleurs, au lieu d'utiliser SWIFT, les banques de ces pays réalisent le plus souvent les transferts financiers transfrontaliers par des moyens traditionnels comme le courrier électronique, le téléphone ou le fax.

Toutefois, en dépit de cas particuliers comme celui de la Russie, sur le plan financier l'attraction de la Chine pourrait rester limitée, d'autant que les USA la soupçonnent de fournir du matériel de guerre à la Russie, ce qui pourrait ouvrir la voie à des sanctions secondaires contre Pékin. Dans ce cas, il n'y aura que peu ou pas de possibilités d'effectuer des opérations transfrontalières par l'intermédiaire des banques chinoises.

Le gouvernement chinois a changé à plusieurs reprises sa politique à l'égard du secteur privé. On ne peut donc exclure qu'il modifie ses conditions d'accès à l'égard des banques centrales étrangères qui détiennent des réserves à Shanghai, et à l'égard des banques commerciales qui voudraient transférer des fonds par l'intermédiaire de son système de paiement transfrontalier. Le contrôle des capitaux en Chine fournit des leviers pour ces changements réglementaires,

et la centralisation du pouvoir de Xi fait qu'il y a peu d'opposition pour l'empêcher de faire ce qu'il veut.

Plutôt que de mettre tous leurs œufs dans le panier chinois, d'autres pays en Asie et ailleurs cherchent à utiliser leur propre monnaie pour les paiements transfrontaliers. Singapour et la Thaïlande ont interconnecté leurs systèmes de paiement en temps réel PayNow et PromptPay, ce qui permet aux clients des banques participantes de transférer des fonds entre les deux pays à l'aide d'un simple numéro de téléphone portable.

De même, la Bank Negara Malaysia et la Bank of Thailand ont élargi leur cadre de règlement direct ringgit-baht pour permettre aux Malaisiens et aux Thaïlandais d'effectuer des paiements directs par l'intermédiaire de banques commerciales qualifiées pour cela. Cinq banques centrales d'Asie du Sud-Est ont signé un accord pour interconnecter leurs systèmes de paiement rapide, ce qui leur évite d'utiliser le dollar ou le renminbi pour leurs transferts transfrontaliers. Pendant sa présidence du G20, l'Indonésie a créé un Groupe de travail sur les règlements en monnaie locale chargé d'identifier les réformes réglementaires à mettre en œuvre pour encourager cette pratique.

De même, sur le front des réserves en devises étrangères, une diversification qui ne donne plus un rôle prépon-

dérant au dollar ne signifie pas pour autant une diversification orientée prioritairement vers le renminbi, mais plutôt vers les devises sud-coréenne, suédoise, norvégienne et d'autres devises qui ne sont généralement pas constitutives des réserves.

Ces tendances ne reflètent pas tant la géopolitique que l'évolution technique. Les systèmes de paiement électroniques récents comme PayNow et PromptPay sont interconnectés et évitent le recours au dollar ou au renminbi pour transférer des fonds. Les devises de ces petits pays sont maintenant plus accessibles et moins coûteuses à utiliser dans les échanges internationaux du fait de la montée en puissance des plateformes électroniques d'échange de devises étrangères caractérisées par une tenue de marché automatisée et des algorithmes qui gèrent l'apport de liquidité. Cette évolution rend ces devises plus attractives, tant pour les paiements que pour les réserves internationales.

On croit souvent que la géopolitique va redessiner l'ordre monétaire et financier mondial en faveur de la Chine. Mais c'est la technique qui pourrait avoir le dernier mot et dans ce cas, les choses pourraient se passer tout à fait autrement.

Par Barry Eichengreen,
Professeur d'économie à l'Université de Californie à Berkeley et ancien conseiller politique au Fonds monétaire international



Washington et Séoul lancent d'importantes manoeuvres militaires

Pyongyang tire deux missiles de croisière

La Corée du Sud et les Etats-Unis ont débuté lundi leurs plus importantes manoeuvres militaires conjointes en cinq ans, malgré les menaces de la Corée du Nord, qui a annoncé quelques heures plus tôt avoir tiré deux missiles de croisière depuis un sous-marin. Pyongyang a déclaré que son tir visait à vérifier ses "moyens de dissuasion nucléaire dans différents espaces", tout en critiquant les exercices "Freedom Shield" entre les forces américaines et sud-coréennes, prévus pour durer au moins dix jours afin de lutter contre les menaces croissantes de Pyongyang.

La Corée du Nord a rapporté que "les deux missiles de croisière ont frappé précisément la cible pré-définie dans la mer orientale de Corée", selon l'agence officielle KCNA, en référence à l'étendue d'eau aussi appelée mer du Japon.

Les sanctions actuelles de l'ONU n'interdisent pas en pratique Pyongyang de tirer des missiles de croisière. Les essais relatifs à son arsenal nucléaire ne lui sont cependant pas permis. Ce test est lié au fait que Séoul et Washington "avancent de manière de moins en moins dissimulée dans leurs manoeuvres militaires contre la" Corée du Nord, selon KCNA.

L'état-major interarmées sud-coréen a rapporté avoir détecté le lancement, dimanche, d'au moins un missile non identifié depuis un sous-marin nord-coréen, ajoutant que les services de renseignement américains et sud-coréens analy-



sent les faits. Des images diffusées sur les médias d'Etat nord-coréens montrent un sous-marin, le "8.24 Yongung", un missile s'élançant vers le ciel, ainsi que de la fumée blanche et des flammes.

Des experts ont exprimé d'"importants doutes" quant à l'avancée du programme de sous-marin de Pyongyang. Pour Park Won-gon, professeur à l'université Ewha de Séoul, les images transmises suggèrent que le missile a été tiré au-dessus de la surface de l'eau. "Dans ce cas, il est inutile (d'effectuer un tir) depuis un sous-marin" car ce n'est pas furtif, a-t-il observé pour l'AFP. Les exercices "Freedom Shield" impliquent des procédures de temps de guerre

pour repousser de potentielles attaques nord-coréennes et conduire une campagne de stabilisation dans le Nord", a décrit l'armée sud-coréenne. L'état-major interarmées sud-coréen a insisté sur le fait que ces exercices sont "défensifs (et) se fondent sur un plan opérationnel conjoint".

Tous les exercices de ce type suscitent l'ire de Pyongyang qui les considère comme des répétitions générales à une invasion de son territoire, et met en garde régulièrement contre une action "écrasante" en réponse à ceux-ci.

"La Corée du Nord utilise des missiles pour (dénoncer) les exercices conjoints", a soutenu Go Myong-hyun, chercheur à l'Asan

Institute for Policy Studies de Séoul. "Elle veut souligner que la raison pour laquelle elle développe des missiles est à des fins d'auto-défense." Le ministère nord-coréen des Affaires étrangères a également publié lundi un communiqué pour critiquer "le racket vicieux des Américains quant aux +droits humains+", après que Washington a annoncé convoquer une réunion à l'ONU cette semaine sur les atteintes aux droits humains en Corée du Nord.

En 2022, le Nord a qualifié d'"irréversible" son statut de puissance nucléaire et a conduit un nombre record d'essais balistiques en violation de résolutions de l'ONU.

Vendredi, KCNA a rapporté que Kim Jong Un avait ordonné à son armée d'intensifier ses manoeuvres militaires en vue d'une "guerre réelle". Washington a réaffirmé à plusieurs reprises son engagement "sans faille" à défendre la Corée du Sud en utilisant "toute la gamme de ses capacités militaires, y compris nucléaires" et récemment cherché à rassurer Séoul quant à sa capacité de dissuasion élargie à ses alliés.

La Corée du Sud, pour sa part, cherche à apaiser une opinion publique plutôt inquiète quant aux engagements américains en matière de dissuasion dite élargie permettant, grâce à des moyens militaires américains incluant l'arme nucléaire, de prévenir les attaques contre les alliés.

Bien que la politique officielle des deux pays à l'égard du Nord n'ait pas changé, à savoir que le leader nord-coréen doit renoncer à ses armes nucléaires et revenir à la table des négociations, les experts estiment qu'il y a eu un changement en pratique.

Washington a "effectivement reconnu que la Corée du Nord ne renoncera jamais à son programme nucléaire", a déclaré à l'AFP le transfuge An Chan-il, directeur de l'Institut mondial d'études nord-coréennes. "Freedom Shield" sera en conséquence "très différent -- tant sur le plan qualitatif que quantitatif -- des exercices conjoints précédents qui ont eu lieu ces dernières années", a-t-il ajouté.

Tirées par l'Ukraine, les importations d'armes ont doublé en Europe en 2022

Les importations d'armement en Europe ont quasiment doublé en 2022, tirées par les livraisons massives vers l'Ukraine devenue troisième destination mondiale, selon un rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri) publié lundi.

Avec une envolée de 93% sur un an, les importations ont aussi augmenté du fait de la hausse des dépenses militaires de plusieurs Etats européens comme la Pologne et la Norvège, selon cette étude faisant référence. "L'invasion a vraiment provoqué une envolée significative de la demande d'armes en Europe, qui n'a pas encore montré sa pleine puissance et va selon toute vraisemblance mener à de nouvelles hausses d'importations", souligne à l'AFP Pieter Wezeman, coauteur du rapport annuel depuis plus de trois décennies.

Hors Ukraine, la hausse des importations européennes a tout de même atteint 35% en 2022, selon les données du

Sipri. L'Ukraine, jusqu'ici un importateur négligeable d'armement, est devenue subitement la troisième destination d'armement dans le monde l'an passé, derrière le Qatar et l'Inde, conséquence directe de l'aide occidentale pour repousser l'invasion russe.

A lui seul, le pays a concentré 31% des importations d'armement en Europe et 8% des échanges mondiaux, selon des données transmises par le Sipri à l'AFP dans le cadre de son rapport annuel. Les importations de Kiev, incluant les donations occidentales, ont été multipliées par plus de 60 en 2022, selon l'institut basé à Stockholm. Pour la plupart des équipements d'occasion, les livraisons à l'Ukraine incluent notamment environ 230 pièces d'artillerie américaine, 280 blindés polonais ou encore plus de 7.000 missiles antichar britanniques et des systèmes anti-aériens, neufs cette fois, liste le Sipri.

Pour établir ses classements sur le commerce mondial des armes, l'institut privilégie des unités de valeur qui lui sont

propres, plutôt que des dollars ou des euros. S'il est difficile à chiffrer du fait de l'opacité de nombreux contrats, le commerce mondial d'armement dépasse les 100 milliards de dollars annuels, selon les experts. Pour un montant global des dépenses militaires qui a pour la première fois franchi les 2.000 milliards de dollars en 2021, selon le Sipri.

Le bond des importations européennes était attendu du fait de la guerre en cours en Ukraine. Mais il accélère spectaculairement une tendance à la hausse sur le Vieux Continent, conséquence du réarmement amorcé depuis plusieurs années après l'annexion de la Crimée par Moscou, et qui s'accélère désormais à vitesse grand V.

"Les pays européens ont soit déjà commandé ou prévoient de le faire tous types d'armement. Sous-marins, avions de combat, en passant par les drones, les missiles antichars, les fusils et les radars", souligne M. Wezeman. "Tout est examiné, parce que

l'idée est de renforcer les capacités militaires à travers tout le spectre".

Sur les cinq dernières années (2018-2022), période privilégiée par le Sipri pour identifier les tendances, les importations européennes ont progressé de 47% par rapport aux cinq années précédentes, alors que les échanges mondiaux ont décliné de 5%.

A la différence de l'Europe, tous les autres continents affichent un recul des importations sur cinq ans, avec une baisse marquée en Afrique (-40%), en Amérique du Nord et du Sud (-20%) et même en Asie (-7%) et au Moyen-Orient (-9%), premiers marchés mondiaux.

Autre inflexion majeure: selon les données du Sipri, le Moyen-Orient est devenu en 2022 la première zone de destination des exportations d'armement, avec 32% du total mondial. Il double l'Asie-Océanie (30%), qui occupait la première place depuis des années et l'Europe, à 27%, contre moins de 11% il y a encore dix ans.

En Norvège, les policiers n'ont pas la gâchette facile

L'arme au poing, ils progressent devant des témoins paniqués ou blessés, puis ils le voient: à l'autre bout de l'open space, l'individu s'apprête à achever un homme. Tirer ou pas? Tout est affaire de micro-secondes.

Le pistolet est factice et la tuerie une scène projetée sur un écran interactif. À l'école de police d'Oslo, dans un vénérable bâtiment en briques rouges, les élèves policiers s'entraînent à gérer une fusillade en cours.

Aux antipodes des Etats-Unis où le nombre de personnes tuées par la police a atteint un nouveau record en 2022 (au moins 1.194 selon Mapping Police Violence, soit plus de trois par jour), les policiers en Norvège sont rarement impliqués dans des épisodes mortels. "Ici, pas de +spray and pray+ (tir à tout va, ndlr)", affirme l'instructeur Espen Olsvik.

"Il faut que le tir soit justifié. Et on ne vide pas son chargeur avec l'espoir de faire mouche à la fin", dit-il. Chaque passage d'un aspirant devant le simulateur est suivi d'un débriefing. Fallait-il ouvrir le feu sur le forcené?

À quel moment? Comment le neutraliser alors qu'il portait un gilet pare-balles? Comparer Etats-Unis et Norvège est hasardeux: les premiers conjuguent inégalités sociales et tensions raciales, l'autre est une société peu peuplée, opulente et égalitaire.

Mais un gouffre sépare aussi les deux nations dans la formation de leurs forces de l'ordre. Outre-Atlantique, quelques semaines suffisent dans certains Etats pour devenir policier: selon CNN, la formation d'un agent de base en Louisiane (360 heures) est moins longue que celle d'une esthéticienne (500 heures). Dans le royaume scandinave, chaque policier est titulaire d'une licence décrochée après trois années d'études où il se sera familiarisé, entre autres, à des questions de psychologie, de droit et d'éthique. Entrer à l'école de police n'y est pas chose aisée: entre 3.000 et 3.500 jeunes se portent candidats chaque année pour 500 places seulement. "On a des critères comme le sens de la collaboration, l'ouverture d'esprit, la capacité d'analyse", note le responsable des études, Philip Christopher Tolloczko. "Nous ne voulons pas de shérifs ici", dit-il. Au contraire, "au niveau opérationnel, on s'entraîne beaucoup à la désescalade dans des situations tendues". Chiffre révélateur, 80% des Norvégiens disent avoir confiance dans leur police. Mais la question de leur armement est un serpent de mer qui agite régulièrement le royaume. Si la règle veut qu'ils ne portent pas d'armes --celles-ci sont stockées dans le coffre de leur véhicule--, les policiers peuvent en être équipés à titre temporaire, quand la situation sé-



curitaire l'exige.

Du provisoire qui tend parfois à durer: après un attentat en juin 2022, 237 jours se sont écoulés avant que les agents cessent de sortir armés ce lundi. "C'est un problème si la police se militarise", estime l'ancien député et maire d'Oslo, Michael Tetzschner. "Si la mentalité militaire s'installe dans la police, je crains que l'on abaisse le seuil pour l'utilisation des armes à feu".

Les chiffres restent modestes à l'échelle d'un pays de 5,4 millions d'habitants, mais cinq personnes ont été tuées par des tirs policiers depuis le début 2020. Près de deux fois plus que les trois

victimes déplorées sur toute la décennie précédente.

À l'école de police d'Oslo, Anders Haugerud regarde ses élèves de première année tenter, dans une réplique d'appartement, d'arracher pacifiquement l'identité d'un halluciné qui se prend pour le roi ou d'une femme en pleine psychose, rôles campés par des acteurs embauchés pour l'occasion. "Il faut avoir le don de la communication", confie le commissaire qui, en 20 ans sur le terrain, dit n'avoir utilisé sa matraque qu'une fois. "La communication, l'humilité, la confiance... On apprend aussi aux élèves à demander pardon quand ils se

trompent", ajoute-t-il. Les attentats sanglants du 22 juillet 2011 avaient valu à la police de vertes critiques. Ce jour-là, l'extrémiste de droite Anders Behring Breivik avait tué 77 personnes, notamment des dizaines d'adolescents paniqués qu'il avait pu traquer et abattre pendant 72 interminables minutes sur la petite île d'Utøya. Fustigé pour sa lenteur, la police met depuis davantage l'accent sur l'entraînement aux situations de crise. Mais pas que... "Au sein de la police norvégienne: l'arme la plus importante, c'est la bouche", affirme Tore Bjørgo, un chercheur qui enseigne à l'école de police.

Les autorités américaines frappent fort pour protéger les dépôts de la banque SVB et au-delà

Les autorités américaines ont annoncé dimanche une série de mesures pour rassurer particuliers et entreprises sur la solidité du système bancaire américain et vont notamment garantir le retrait de l'intégralité des dépôts de la banque en faillite Silicon Valley Bank (SVB). Outre SVB, elles vont permettre l'accès à tous les dépôts d'un autre établissement, Signature Bank, qui a été fermé d'office par le régulateur, à la surprise générale, selon un communiqué. La Réserve fédérale (Fed) - la banque centrale

américaine - s'est également engagée à prêter les fonds nécessaires à d'autres banques qui en auraient besoin pour honorer les demandes de retraits de leurs clients. Ces mesures ont été prises conjointement par la secrétaire au Trésor, Janet Yellen, la Fed et l'Agence de garantie des dépôts (FDIC), après consultation avec le président américain Joe Biden, selon le communiqué.

L'ensemble du dispositif témoigne des turbulences qui menacent le système bancaire américain, perturbé par le resserrement mo-

nétaire de la Fed à marche forcée.

La hausse des taux a mis sous pression les banques, qui prêtent souvent à long terme mais empruntent à court terme, les taux courts étant actuellement très supérieurs aux taux longs. Elle a aussi incité des clients à placer leur argent dans des produits financiers mieux rémunérés que les comptes courants et a bousculé le secteur des nouvelles technologies, gourmand en cash. La vague de retraits qui a suivi a provoqué la défaillance de trois banques cette semaine, à savoir SVB, Signature Bank mais aussi Silvergate Bank, plus petite mais connue pour ses liens privilégiés avec le milieu des cryptomonnaies.

La New-Yorkaise Signature Bank est la 21e banque américaine, avec des actifs estimés par la Fed à 110 milliards de dollars, fin 2022 et 88 milliards de dollars de dépôts. Sa défaillance est la troisième plus importante de l'histoire des Etats-Unis, derrière SVB et Washington Mutual, en 2008. "Aujourd'hui, nous prenons des mesures décisives pour protéger l'économie américaine en renforçant la confiance dans notre système bancaire", ont indiqué Fed, Trésor et FDIC dans leur communiqué.

"Cette initiative va permettre au système bancaire américain de continuer à jouer son rôle vital de protection des dépôts et d'accès au crédit pour ménages et entreprises", ont-ils

poursuivi. Après l'annonce de la prise de contrôle de SVB par la FDIC, vendredi, beaucoup s'étaient inquiétés du sort des dépôts bloqués par la défaillance de l'établissement.

Quelque 96% d'entre eux n'étaient, en effet, pas couverts par la garantie traditionnelle des dépôts, qui assure jusqu'à 250.000 dollars par client et par banque. "Le système bancaire est beaucoup plus résilient et doté d'une bien meilleure assise qu'avant la crise financière", a martelé un responsable du Trésor. "Pour être clair, la situation n'est pas celle de 2008."

"Les actions de la Fed ce week-end sont destinées à mettre fin aux perturbations dans le secteur bancaire et le système financier qui s'étaient manifestées rapidement ces derniers jours", a expliqué un responsable de la Fed.

L'ensemble des mesures dévoilées dimanche étaient "nécessaires pour traiter le risque systémique que nous avons observé sur les marchés financiers", a-t-il appuyé.

Parallèlement, les autorités américaines ont mis aux enchères SVB avec l'objectif de trouver un repreneur au plus vite.

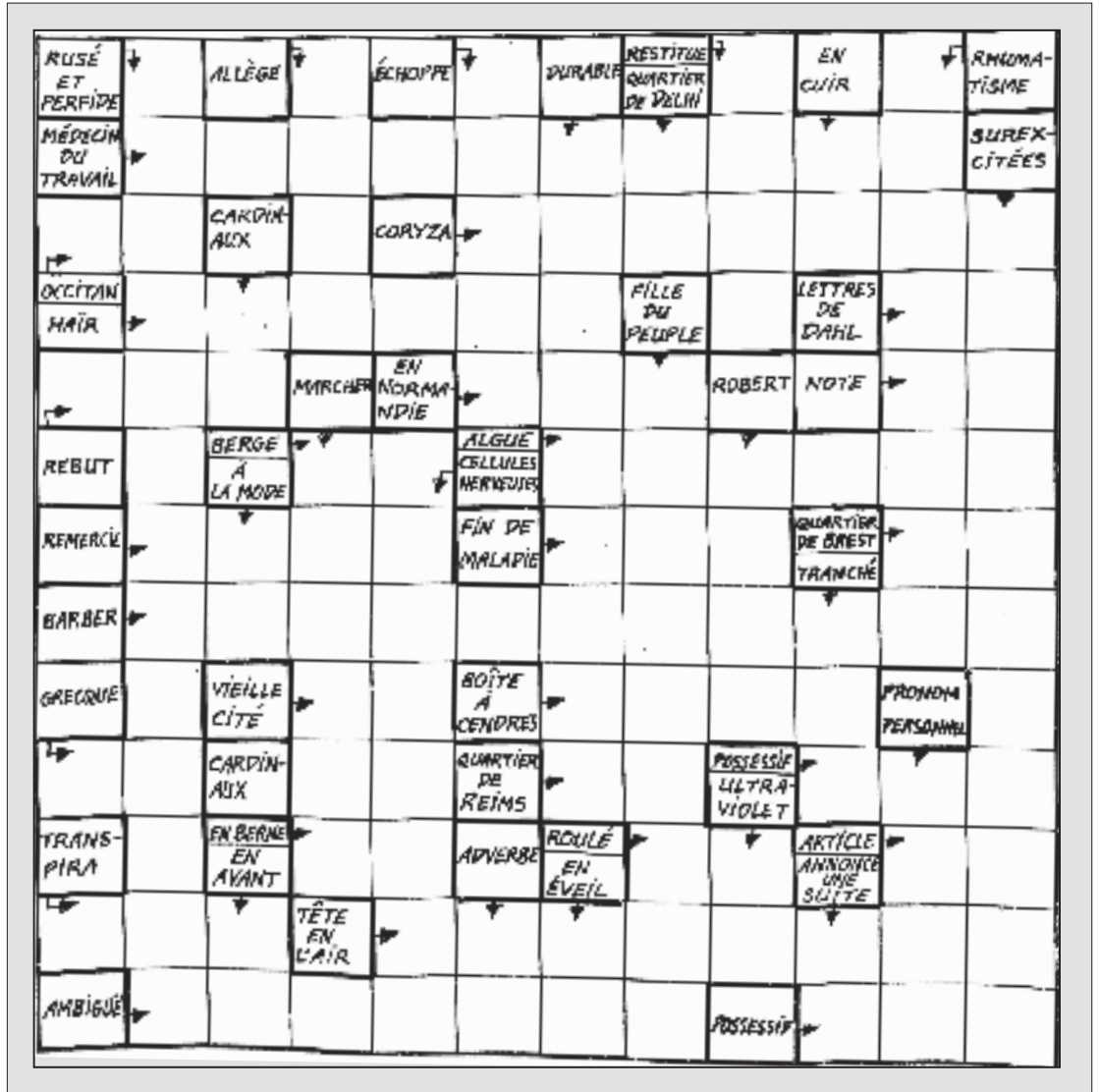
L'élu démocrate de Californie à la Chambre des représentants Josh Harder a confirmé la tenue d'enchères au site d'information Axios, estimant que la limite de dépôt des offres, initialement fixée dimanche à 18H00 GMT, pourrait être repoussée.



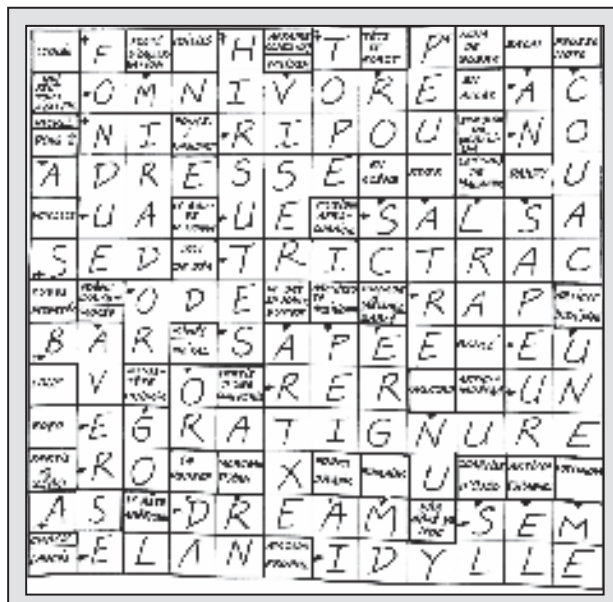
Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com



Solution mots flechés d'hier



Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouta
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdellkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522.31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

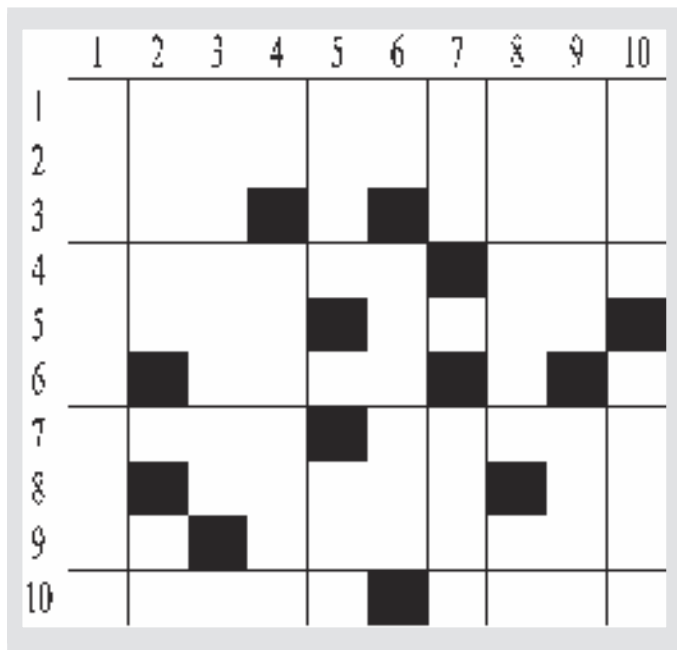
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

o.j.d. MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Maison de tuberculeux
- 2- Disparaisse (S'...)
- 3- Révèle – Abri
- 4- Publiés – Défini
- 5- Mère de glacier – Illustre défenseur national
- 6- Sou du Pérou
- 7- Pilier de coin – Manquer
- 8- Fils d'acide et d'alcool – Joyeux participe
- 9- Cours d'eau – Déboires
- 10- Canal côtier – Maison d'Oncle Tom

VERTICALEMENT

- 1- A domicile fixe
- 2- Insatiable – Vieux do
- 3- Fête chrétienne
- 4- Période – Mal de sphincter
- 5- Boudin – Stand
- 6- Alternative – Hommes de main
- 7- Eclate – Il donne le cachou
- 8- Il arrête le courant – Amon
- 9- Râpiez – Epoques
- 10- Plat cuisiné – Quand l'air devient caressant

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	5	9		3					
4			5		1	6			
		1		7	8		9	4	
	7		9			8	6		
		2		6		7			
	1	6			4		5		
1	4		6	2		3			
		8	1		3			6	
				4		9	1		

Moyen

			1						
2			1		8				4
3	8	7		6		2			
8				9				4	
1		5	4		7	9			8
	2			1					3
		8		5		4	3	2	
5			3		6				1
						5			

Difficile

		7	8	2					
			4			5	2		
		3		5			8		
6					4				2
		4		6		9			
5			7						6
	6			7		3			
	9	1			5				
				9	1	6			

Expert

		6	4		3				5
	9						1		
			7	6				9	
	7						4		
6				7					3
		8							1
	4			3	6				
		2							5
9			5		7	2			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

7	9	5	3	1	8	2	4	6	
2	8	3	6	4	9	1	5	7	
6	1	4	5	2	7	3	8	9	
9	5	2	4	7	1	8	6	3	
3	7	6	8	9	5	4	1	2	
8	4	1	2	3	6	7	9	5	
1	6	9	7	8	2	5	3	4	
4	2	8	9	5	3	6	7	1	
5	3	7	1	6	4	9	2	8	

Moyen

3	5	2	6	7	1	4	9	8	
1	9	7	5	8	4	2	3	6	
6	4	8	9	3	2	1	5	7	
7	6	3	1	5	8	9	4	2	
9	8	4	3	2	6	7	1	5	
5	2	1	7	4	9	8	6	3	
8	7	6	4	1	5	3	2	9	
4	3	5	2	9	7	6	8	1	
2	1	9	8	6	3	5	7	4	

Difficile

1	2	7	8	5	3	9	6	4	
5	3	6	4	9	1	2	7	8	
9	4	8	6	2	7	1	5	3	
4	5	2	1	8	6	7	3	9	
7	8	9	5	3	2	6	4	1	
6	1	3	7	4	9	5	8	2	
8	6	4	9	1	5	3	2	7	
2	9	5	3	7	8	4	1	6	
3	7	1	2	6	4	8	9	5	

Expert

8	2	1	9	6	7	4	3	5	
9	4	7	1	3	5	6	8	2	
5	3	6	4	2	8	9	1	7	
4	6	3	7	5	2	8	9	1	
2	7	9	8	4	1	5	6	3	
1	8	5	3	9	6	7	2	4	
7	9	8	2	1	4	3	5	6	
6	1	4	5	8	3	2	7	9	
3	5	2	6	7	9	1	4	8	



07:00 : Hymne national+ Coran
 07:10 : Tinoubka
 07:40 : Ichaa Mam-laka
 08:35 : Amouddou
 09:30 : Oulad Moukhtar Ep 14
 10:25 : Serba Ep 18
 11:00 : OussratiEp 122
 12:00 : Rouh Lmouatana Ep 49
 12:10 : Sir lkdim Ep 28
 12:50 : Capsule Stand up
 13:00 : JT Addahira
 13:20 : Ouyoune Ghaïma Ep 8
 14:00 : JT en Amazigh
 14:20 : JT en Espagnol
 14:40 : Stand up Prime7
 17:00 : Oumrane Bayna Bir wa Bahr
 18:00 : Machi Bhalhom Ep 29
 18:15 : Majala Jihouia
 18:30 : JT en Français
 18:50 : Serba Ep19
 19:30 : Lflouka Ep 8
 19:40 : Rad Al Bal Ep 47
 19:45 : Capsule Stand up capsule 51
 19:55 : Sir lkdim Ep 29
 20:30 : JT Principal
 21:30 : Nisf Kamar Ep 18
 22:10 : Nouktalla Sattr
 23:20 : Dernier Bulletin D'information
 23:40 : Dayer Lbuzz Ep 2
 00:40 : Canal Atlas
 01:40 : Fin Ghadi Bya
 02:20 : Ouyoune Ghaïma Ep 8
 03:00 : Sir lkdim Ep 29
 03:30 : Oulad Moukhtar Ep 14
 04:30 : Tinoubka
 05:00 : Ichaa Mam-laka
 06:00 : Amouddou

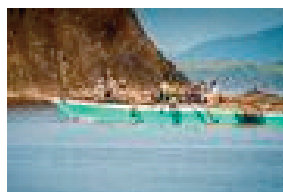
05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:25:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
 07:15:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:40:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR
 08:05:00 : MAGAZINE : POP UP
 08:35:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS
 09:25:00 : FEUILLETON : AL IRT
 09:55:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 10:00:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA
 10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:00:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
 12:00:00 : SERIE : Dima jirane
 12:30:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNE AKHIR TAMANE
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 14:15:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:25:00 : SPORT : RALLYE AICHA DES GAZELLES
 14:30:00 : FEUILLETON : AL IRT
 15:00:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 16:20:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
 17:15:00 : DESSIN ANIME : BERNARD
 17:20:00 : DESSIN ANIME : Mouss & Boubidi
 17:20:00 : DESSIN ANIME : CALIMERO
 17:30:00 : SERIE : MINI-VAR
 17:35:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 17:50:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:00:00 : FEUILLETON : HOURIA
 18:45:00 : MAGAZINE : CAPSULE AHSANE PATISSIER
 18:55:00 : SPORT : RALLYE AICHA DES GAZELLES
 19:00:00 : MAGAZINE : WALIMA M3A HALIMA
 19:10:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:00:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:25:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:30:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 20:35:00 : NEWS : ECO NEWS
 20:45:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA
 21:15:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:15:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:25:00 : MAGAZINE : AHSANE PATISSIER
 23:15:00 : MAGAZINE : AKHIR TAMANE
 00:15:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 01:00:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:45:00 : MAGAZINE : AL MILAF
 02:45:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
 03:15:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA ANNASS
 03:45:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
 04:05:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD
 04:55:00 : FEUILLETON : HOURIA



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 09h30 : La maison des Maternelles
 10h45 : Tout le monde veut
 11h20 : Chacun son tour : Jeu
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 13h00 : Journal
 13h55 : Ca commence aujourd'hui : Magazine
 15h05 : Affaire conclue : Magazine
 18h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 20h45 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h45 : Un si grand soleil : Série
 22h15 : Laissez-vous guider : Magazine
 01h30 : Un dimanche à la campagne
 03h00 : Ca commence aujourd'hui
 04h00 : Pays et marches du monde
 04h10 : Tout le monde veut prendre sa place.



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 09h30 : La maison des Maternelles
 10h45 : Tout le monde veut



prendre sa place
 11h20 : Chacun son tour : Jeu
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 13h00 : Journal
 13h55 : Ca commence aujourd'hui : Magazine
 15h05 : Affaire conclue : Magazine
 18h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 20h45 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 20h45 : Un si grand soleil : Série
 22h15 : Laissez-vous guider : Magazine
 01h30 : Un dimanche à la campagne
 03h00 : Ca commence aujourd'hui
 04h00 : Pays et marches du monde
 04h10 : Tout le monde veut prendre sa place.



06h00 : M6 music
 06h45 : M6 music kid
 07h10 : M6 boutique kid
 08h50 : M6 boutique
 10h05 : Ca peut vous arriver
 11h30 : Ca peut vous arriver chez vous
 12h30 : L'œil de Philippe Cavrière : Divertissement
 12h45 : Le 12.45
 13h35 : Scènes de ménages : Série française
 14h00 : Un jour, un doc : Magazine
 16h55 : Le château de mes rêves : Magazine
 16h55 : La meilleure boulangerie de France : Divertissement
 19h45 : Le 19.45, météo
 20h30 : Scènes de ménages : Série française
 21h10 : Insaisissables : Film
 22h10 : Red 2 : Film
 00h15 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal
 20h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 20h55 : L'incendie du Reichstag : quand la démocratie... : Documentaire
 23h00 : Science



nazie : la race, le sol et le sang : Documentaire
 00h05 : La langue ne ment pas : Série
 01h30 : Tableaux volés : Série doc
 01h30 : Paul verhoeven, cinéaste de la provocation



06h00 : Okoo. Dessins animés
 08h30 : Littoral, au fil de l'eau
 09h10 : Dans votre région
 10h55 : Outre-mer le mag
 11h25 : Outre-mer l'info
 11h50 : Le 12-13
 12h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h00 : Le Renard : Série
 15h10 : Cyclisme : Paris-Nice
 17h00 : Slam : Jeu
 17h45 : Ques-



tions pour un champion : Jeu
 18h30 : Le 18-30
 19h00 : Le 19-20
 20h00 : Sauvages de saison : Magazine
 20h20 : Samedi d'en rire, la quotidienne
 20h45 : Tout le sport
 21h10 : Crimes parfaits : Série
 23h00 : Crimes parfaits : Série
 01h05 : Libre court
 01h50 : Secrets d'histoire
 03h50 : Les nouveaux nomades
 03h15 : Les matinales.

Economie

Performance hebdomadaire

La Bourse de Casablanca dans le rouge

La Bourse de Casablanca a clôturé la semaine allant du 6 au 10 mars courant sur une note négative, son principal indice, le MASI, lâchant 1,45% à 10.557,71 points (pts).

Le MASI 20, qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides, a cédé 1,69% à 843,56 pts et le MASI ESG a perdu 1,39% à 799,35 points. Depuis le début d'année, ces trois indices affichent des contre-performances respectives de 1,52%, 1,62% et 0,71%.

Le MASI Mid and Small Cap, indice thématique qui calcule la performance des cours des petites et moyennes entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, a abandonné, lui, 0,59% à 861,06 points (+2,58% depuis le début de l'année), rapporte la MAP.

Sur le plan sectoriel, 16 indices ont terminé la semaine dans le rouge, contre 6 en hausse, tandis que celui des boissons est resté stable.

Les secteurs de la chimie a plongé de 7,11%, soit la plus forte baisse de la semaine. L'indice des loisirs et hôtels a perdu 4,02%, celui de la participation et promotion immobilières a lâché 3,22% et celui des transport « 3,06%.

Du côté des gagnants, le secteur de l'électricité a pris 2,04%, celui des sociétés de placement immobilier a gagné 1,71% et celui de la santé 0,69%.

Le volume global des échanges s'est élevé à près de 311,46 millions de dirhams (MDH), dont plus de 311,14 MDH réalisés sur le marché central actions.

Sur le podium des valeurs les plus actives de la semaine figurent BMCI avec un volume de 98,97 MDH, soit une part de 31,81%, devançant BCP (45,54 MDH et une part de 14,64%) et Atlantasanad (23,23 MDH et une part de 7,46%).

S'agissant de la capitalisation boursière, elle s'est chiffrée à plus de 551,91 milliards de dirhams.

Aux valeurs individuelles, Atlantasanad (-8,99% à 120 DH), IB Maroc.com (-7,53% à 22,1 DH), SNEP (-7,21% à 515 DH), Maghreb Oxygene (-5,92% à 263,1 DH) et Sonasid (-5,69% à 532 DH) ont accusé les plus forts replis de la semaine.

A la hausse, Disway (+4,46% à 750 DH), Timar (+3,94% à 181,9 DH), AGMA (+3,39% à 6.100 DH), AFMA (+2,68% à 1.305 DH) et Stokvis Nord Afrique (+2,42% à 12,27 DH) ont affiché les meilleures performances.

La baisse des prix des produits alimentaires se poursuit à l'échelle mondiale

Une éclaircie qui ne profite toujours pas aux ménages marocains



Les prix des produits alimentaires continuent à baisser à l'échelle mondiale, bien que de façon marginale, a indiqué récemment l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Un constat qui ne s'applique pas au Maroc où la baisse des prix des produits alimentaires - dernier cheval de bataille du gouvernement - se fait au compte-gouttes, à un rythme beaucoup trop lent aux yeux de nombreux ménages.

Il faut dire qu'en dépit des initiatives annoncées pour enrayer la spirale de la hausse des prix, l'inflation reste sur toutes les lèvres et les rares et timides baisses enregistrées

au niveau de quelques produits ne satisfont toujours pas les Marocains, à la proche du jeûne.

Rappelons que l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 8,9% en janvier 2023 en raison de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 16,8% et de celui des produits non alimentaires de 3,9%, comme l'a relevé en février dernier le Haut-commissariat au plan (HCP).

Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une hausse de 0,4% pour la «Santé» à 9,6% pour le «Transport», avait ajouté l'institution publique dans sa note d'information relative à l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois de janvier 2023.

Quoi qu'il en soit, et selon l'agence onusienne basée à Rome, en février 2023, l'indice de référence des prix internationaux des produits alimentaires a reculé pour le onzième mois consécutif.

En s'établissant en moyenne à 129,8 points au titre du mois dernier, l'indice FAO des prix des produits alimentaires a en effet enregistré une baisse modérée de 0,6% par rapport à janvier. Il affiche ainsi un niveau inférieur de 18,7% au pic qu'il avait atteint en mars 2022, souligne la FAO dans un communiqué.

D'après l'organisation spécialisée du système des Nations unies, créée en 1945 à Québec, «le recul de l'indice s'explique par la baisse des cours des huiles végétales et des produits laitiers, qui a plus que contrebalancé la nette hausse des prix du sucre».

Dans le détail, les données recueillies montrent que l'indice FAO des prix des céréales est resté à peu près stable par rapport à janvier.

Ainsi que le précise l'agence, «les prix internationaux du blé ont légèrement progressé pendant le mois, car la forte concurrence entre les pays exportateurs a fait contreponds aux craintes suscitées par le temps sec aux Etats-Unis d'Amérique et à la forte demande de l'Australie».

Suite au ralentissement de l'activité commerciale observé dans la plupart des principaux pays exportateurs d'Asie, les prix internationaux du riz se sont tassés de 1% au cours de la même période, a-t-elle noté.

Commentant l'évolution de l'indice FAO des prix des huiles végétales, la FAO fait remarquer que les prix mondiaux des huiles de palme, de soja, de tournesol et de colza ont tous fléchi durant le deuxième mois de l'année. Du coup, l'indice a perdu 3,2% par rapport à janvier.

En ce qui concerne l'indice FAO des prix des produits laitiers, les données suggèrent qu'il a reculé de 2,7% au cours du mois et que les plus fortes baisses étaient à mettre au compte du beurre et du lait écrémé en poudre.

Quant à l'indice FAO des prix de la viande, l'agence onusienne annonce qu'il a affiché quasiment le même niveau qu'au premier mois de l'année en cours.

D'après son analyse, malgré les épidémies de grippe aviaire qui sévissent dans plusieurs des principaux pays producteurs, «les prix mondiaux de la volaille ont continué de diminuer dans un contexte de disponibilités exportables abondantes, tandis que les prix internationaux de la viande porcine ont progressé, principalement en raison des craintes que suscite le resserrement des disponibilités exportables en Europe».

Soulignons enfin que l'indice FAO des prix du sucre a bondi de 6,9% par rapport à janvier atteignant son plus haut niveau depuis six ans. Une évolution qui intervient suite à la révision à la baisse apportée aux prévisions de production de l'Inde pour 2022-2023, ainsi qu'à la baisse des prix internationaux du pétrole et de l'éthanol au Brésil, selon les explications de l'organisation.

Alain Bouithy



L'indice de référence des prix internationaux a baissé pour le onzième mois consécutif, selon la FAO

Marché secondaire : Forte baisse de la volumétrie

Le volume transigé sur le marché secondaire, durant la période allant du 2 au 8 mars courant, est ressorti en forte baisse à 1,486 milliard de dirhams (MMDH), indique BMCE Capital Global Research (BKGR). Ce volume a été accaparé à hauteur de 84% par les maturités moyen terme, précise BKGR dans sa récente note "Fixed Income Weekly", notant que les principales variations de taux ont été enregistrées sur la maturité 52 semaines (-0,3 point de base Pbs) et la ligne 2 ans (-0,1 Pbs). S'agissant du marché primaire, BKGR rappelle que lors de la dernière séance d'adjudication, le Trésor a effectué des levées d'un montant total de 3 MMDH sur la ligne 52 semaines au taux limite de 3,5516% et sur la ligne 2 ans au taux limite de 3,8646%. Cette opé-

ration a induit une légère baisse de 0,3 Pbs au niveau du taux primaire de la ligne 2 ans tandis que celui de la 52 semaines s'est stabilisé à 3,419%.

Par ailleurs, AGR relève que l'annonce de la demande formulée par le Maroc auprès du Fonds monétaire international (FMI) pour bénéficier d'une ligne de crédit modulable d'un montant total de 5 milliards de dollars américains semble renforcer le mouvement d'apaisement que connaissent les taux primaires depuis le succès de la sortie du Trésor à l'international. Ceci étant, le marché reste suspendu à la prochaine décision de la Banque centrale quant à l'orientation de son taux directeur qui, pour le moment, serait attendue à +25 pbs.

OPCVM: Un actif net de plus de 508 MMDH au 03 mars

L'actif net sous gestion des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à plus de 508,4 milliards de dirhams (MMDH) au 03 mars courant, en hausse de 1,50% depuis le début de l'année.

Selon les statistiques hebdomadaires de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), arrêtées au 03 mars, les OPCVM monétaires ont affiché la meilleure variation annuelle

(+29,75%) alors que les OPCVM contractuels ont enregistré la plus forte baisse (-13,52%).

Par ailleurs, toutes les catégories d'OPCVM affichent des variations hebdomadaires négatives, avec notamment -3,51% pour les monétaires, -2,64% pour les contractuels, -1,03% pour les obligations court terme et -1,01% pour les actions. Le nombre d'OPCVM en activité a atteint, quant à lui, 561 fonds à la même période.

La finance participative, outil d'inclusion et levier de développement

La 2ème édition du Symposium de la finance participative (SYMPART23) se tiendra du 16 au 18 mars à Casablanca, a annoncé, jeudi, le président de l'Académie de la finance participative (Academy of Participative Finance - APAF), Abderrahmane Lahlou.

Ce symposium, organisé sous le thème "La finance participative, outil d'inclusion et levier de développement", sera l'occasion pour

les banques et les fenêtres parti-

cipatives du Royaume et les sociétés d'assurance Takaful, de rencontrer le grand public afin d'échanger sur des sujets d'actualité du secteur, particulièrement la problématique bancaire du nécessaire équilibre des emplois et des ressources en provenance du marché, ainsi que celle relative aux placements de fonds pour les assurances Takaful, fait savoir M. Lahlou lors d'une conférence dédiée à la présentation dudit symposium.

Et d'ajouter qu'il intègre également des bureaux de conseil, des sociétés de services en ingénierie informatique (SSI), des organes de presse, des universités et organismes de régulation et de représentation nationaux et internationaux, ainsi que la presse spécialisée et les médias, rapporte la MAP.

M. Lahlou a, en outre, affirmé que le principal défi des banques participatives est d'encourager les ménages à créer des comptes et à les alimenter, afin de créer un équilibre entre les crédits et les dépôts.

Ainsi, le symposium s'articulera sur deux principaux axes, à savoir la réflexion et le benchmark internatio-

nal de la problématique actuelle du déséquilibre entre les emplois et les ressources des banques, et la mise en place des conditions de réorientation des financements vers l'entreprise, a-t-il précisé.

"Aujourd'hui, le financement de l'entreprise ne représente que 5% du financement de la banque. Dans ce sens, nous avons coorganisé avec la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) une séance de discussion sur ce que la finance participative peut apporter à l'entreprise", a dit M. Lahlou. Des axes complémentaires, notamment, les islamiques fintech, qui sont des technologies digitales et financières pour la banque et l'assurance, orientées vers les besoins de la banque islamique à l'international, feront aussi l'objet de ce symposium et seront animés par un leader mondial des moyens de paiement électroniques.

A la fois espace de rencontres commerciales et support de vulgarisation et de communication, le SYMPART23 est le lieu idéal pour la prospection, la promotion de l'image des banques et fenêtres, et l'évaluation



par les visiteurs de l'offre et des atouts compétitifs aux yeux du grand public.

Par ailleurs, le symposium vise à expliquer aux ménages marocains l'offre des banques participatives, des compagnies Takaful et des acteurs du marché des capitaux, au-delà de l'image incomplète et biaisée qu'ils ont pu se constituer dans les réseaux sociaux et les échanges informels.

Le programme proposé pour les échanges scientifiques est centré autour de l'apport d'experts internationaux sur les expériences du marché

de la banque et des produits participatifs dans quatre pays principaux, à l'expérience diversifiée, que sont la Turquie, la Malaisie, la Tunisie et la Jordanie.

Créée en 2017, l'APAF est une association à but non lucratif, ayant pour objectif l'éducation financière, à travers la sensibilisation, la formation et l'initiation des acteurs économiques, aux fondamentaux de la finance participative et par ricochet la contribution à l'amélioration de l'inclusion financière.



La deuxième édition SYMPART prévue du 16 au 18 mars à Casablanca

Tourisme: L'ONMT passe à la vitesse supérieure sur Agadir avec trois partenaires allemands majeurs

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) passe à la vitesse supérieure sur Agadir, avec la signature de trois accords avec des partenaires allemands majeurs.

Ainsi, en marge du salon ITB de Berlin, le directeur général de l'ONMT, Adel El Fakir, a signé un accord de partenariat avec le directeur des partenariats et des ventes de Condor, Christian Lesjak, couvrant la période allant du 10 octobre 2023 au 30 avril 2024 et prévoyant la création de 4 nouvelles connexions à partir de Düsseldorf, Frankfurt, Munich et Hambourg vers Agadir à raison de deux fréquences par semaine, annonce l'Office dans un communiqué.

Condor Flugdienst GmbH est une compagnie aérienne allemande qui opère des vols réguliers. Elle se positionne sur un marché de vols réguliers de loisir et assure, depuis l'Allemagne, des vols moyen et long-courriers. Elle effectue également des vols charter. La compagnie s'engage désormais à s'investir plus au Maroc durant les prochaines saisons, rapporte la MAP.

Toujours concernant Agadir, M. El Fakir a signé un accord avec le directeur général de Alltours, Georg Welbers, couvrant les saisons été 2023 et hiver 2023/24 dans lequel le tour-opérateur (TO) s'engage à augmenter la programmation du Maroc avec un objectif de

10.000 clients au départ du marché germanique, indique le communiqué.

Alltours est le quatrième plus grand voyageur d'Allemagne. En 2019, il a transporté 1,7 million de touristes. Le groupe considère le Maroc comme une destination très importante et compte se développer considérablement durant les prochaines années.

Le troisième accord et non des moindres, a été signé par M. El Fakir avec le vice-président de Sales, Distribution & Digital Eurowings, Michael Erfert, et le Head Touristic Offer Management d'Eurowings, Heiko Brix.

Couvrant la saison été 2023 et la saison hiver 2023/24, cet accord prévoit la création de 4 nouvelles connexions au départ de Düsseldorf vers Agadir et Marrakech à raison d'une fréquence par semaine.

Eurowings GmbH est la compagnie aérienne low cost du groupe Lufthansa et fait donc partie du plus grand groupe aéronautique mondial. Avec une flotte actuelle de 139 appareils, Eurowings est spécialisée dans les vols directs à bas prix en Europe.

La compagnie aérienne allemande propose actuellement plus de 100 destinations dans plus de 50 pays, ce qui en fait le troisième plus grand transporteur en Europe.



Le délirant "Everything Everywhere All At Once" engloutit l'Oscar du meilleur film

Sa victoire semblait à la fois courue d'avance et totalement invraisemblable: la comédie déjantée "Everything Everywhere All At Once" a remporté l'Oscar du meilleur film dimanche, devenant au passage l'un des films les plus absurdes à rafler cette récompense majeure.

Trou noir en forme de bagel, godes utilisés comme des nunchakus, rochers philosophes: les ingrédients de ce long-métrage, où une propriétaire de laverie se retrouve plongée dans des univers parallèles, en faisaient sur le papier un candidat trop folingue pour l'Académie.

Il a pourtant fini par s'imposer comme l'ultra-favori, récoltant sept Oscars, dont celui de meilleur réalisateur pour Daniel Scheinert et Daniel Kwan.

Avec son casting majoritairement asiatique, symbole d'une diversité précisée à Hollywood, il avait aussi remporté la plupart des prix décernés lors des semaines précédant les Oscars.

Mélange d'action, d'humour potache et de science-fiction, le film a notamment devancé dimanche le récit intime de Steven Spielberg "The Fabelmans", la tragédie "Les Banshees d'Inisherin" ou le blockbuster "Top Gun: Maverick".

"Merci à l'Académie. Merci au studio A24. Vous avez vu notre étrangeté et vous nous avez soutenus pendant une année", a déclaré le producteur du film Jonathan Wang en recevant la statuette dorée.

Ce film indépendant a rencontré un succès inattendu en salle, avec plus de 100 millions de dollars de recettes.

Le long-métrage raconte les aventures d'Evelyn Wang, une commerçante sino-américaine -- incarnée par Michelle Yeoh -- débordée par ses soucis familiaux et ses ennuis avec le fisc.

Au milieu de son marasme quotidien, elle découvre l'existence d'univers parallèles et se voit soudainement chargée de sauver l'humanité d'une force maléfique qui s'avère être l'al-



ter ego de sa fille lesbienne et dépressive.

Pour y parvenir, elle doit explorer l'immensité de ce "multivers", afin d'exploiter les pouvoirs issus de ses vies alternatives.

Mon existence terne aurait-elle pu être différente? Et si oui, à quel prix? La quête d'Evelyn verse alors dans la thérapie familiale, entrecoupée d'une avalanche de scènes farfelues.

La mère de famille ordinaire peut ainsi pulvériser ses opposants à la simple force du petit doigt, ou voir les extrémités de ses mains remplacées par des hot dogs.

Ce film truffé d'idées folles et de références pop fonctionne car "la seule chose qui reste en vous, c'est l'émotion de l'amour", avait expliqué Michelle Yeoh au Los Angeles Times.

Le grand public et l'Académie "ont dépassé les trucs + trop expérimentaux+ pour eux" et "se sont laissés emporter par l'émotion" du film, avait aussi confié en amont des Oscars à l'AFP Jonathan Wang.

Avec cette intrigue centrée sur les relations conflictuelles entre une mère et sa fille, "nous avons essayé de faire une histoire empathique sur la difficulté pour la génération de nos parents de comprendre notre génération", a raconté de son côté le réalisateur Daniel Scheinert au site The Verge.

A bien des égards, "Everything Everywhere All At Once" est en effet un film générationnel. Réalisé par un duo de trentenaires, il reprend le concept de "multivers" des films de super-héros actuels, mais pulvérise les codes des franchises Marvel.

Le déferlement d'idées absurdes, issues de différentes réalités, sert de métaphore à nos vies connectées saturées d'informations.

A force de rater en permanence quelque chose, chacun peut se sentir dépassé, persuadé comme la super-méchante que "rien n'a d'importance".

"Ce film est presque une façon pour nous de dire: +Nous vous voyons au milieu du chaos. (...) Peut-être qu'il y a un moyen d'exister dans tout ce bruit+", a résumé l'autre réalisateur, Daniel Kwan, auprès de The Verge.

Multiculturel, ce long-métrage où les personnages alternent entre l'anglais, le mandarin et le cantonais offre aussi de nouvelles perspectives, en transformant une famille banale d'immigrés chinois en super-héros.

Le scénario initial se concentrait sur un protagoniste masculin, pensé pour Jackie Chan.

Sa réécriture pour Michelle Yeoh, autre superstar des arts martiaux, lui donne une tonalité féministe, qui a permis à l'actrice malaisienne de montrer toute la diversité de son jeu et de remporter l'Oscar de la meilleure actrice.

"Pour tous les petits garçons et les petites filles qui me ressemblent et qui regardent ce soir, ceci est un symbole d'espoir et de possibilités", a-t-elle dit avec émotion en recevant le prix. "C'est l'Histoire en marche", a-t-elle ajouté.

Le film a aussi ramené dans la lumière l'acteur d'origine vietnamienne Ke Huy Quan, qui incarne l'attendrissant Waymond, le mari d'Evelyn. Révélé à 12 ans en 1984 dans "Indiana Jones et le Temple Maudit", le comédien qui avait presque renoncé à son métier, faute de rôles, a obtenu l'Oscar du meilleur second rôle masculin.

Le casting d'"Everything Everywhere All At Once" espère ainsi paver la voie vers un nouvel univers.

Fin février, James Hong, le patriarche du film, a rappelé qu'Hollywood a longtemps ignoré les acteurs d'origine asiatique. Avant de conclure: "Mais regardez-nous maintenant."

Le "Pinocchio" sombre de Guillermo del Toro, meilleur film d'animation

Le "Pinocchio" de Guillermo del Toro, version sombre et sans compromis des aventures du célèbre pantin menteur, plongée dans l'Italie fasciste des années 30, a remporté l'Oscar du meilleur film d'animation aux Oscars.

Cette réinterprétation du conte de Carlo Collodi, l'auteur à qui l'on doit cette marionnette conçue à partir d'une bûche de pin, largement popularisée ensuite par Walt Disney, n'est pas vraiment pour les enfants.

Mais avec ses thèmes ambitieux et son usage méticuleux du "stop motion" -- animation image par image --, ce long-métrage a séduit l'Académie. "L'animation est du cinéma. L'animation est prête à passer à l'étape suivante. Nous sommes tous prêts. Aidez-nous s'il vous plaît", a dit le réalisateur mexicain sur la scène des Oscars, après avoir obtenu la statuette.

Guillermo del Toro affuble Gepetto, le sculpteur de la marionnette, d'un destin tragique. S'il conçoit le pantin, ce n'est plus pour meubler sa solitude, mais pour s'offrir un enfant de substitution, après la mort de son fils unique dans un bombardement.

Malgré la bienveillance de son ami Sebastian J. Cricket, un insecte doublé par Ewan McGregor, Pinocchio se fait piéger par un patron de cirque machiavélique (Christopher Waltz) qui l'enrôle dans son spectacle ambulatoire.

Pendant que Gepetto et Sebastian se lancent à sa recherche, la marionnette se retrouve plongée dans de multiples aventures. Pinocchio atterrit dans un camp d'entraînement fasciste, affronte un horrible monstre marin, voyage dans l'au-delà, ou se retrouve face à face avec le dictateur italien Benito Mussolini.

Ce projet, Guillermo del Toro en rêvait depuis longtemps. Mais ses efforts pour le réaliser se sont heurtés aux refus des studios pendant une dizaine d'années, avant que le géant du streaming Netflix n'accepte d'y affecter ses grands moyens en 2018.

"Je me suis battu pour le faire pendant la moitié de ma carrière", a raconté M. del Toro à l'AFP.

Le réalisateur a toujours pris soin de préciser qu'il "ne faisait pas un film pour les enfants, mais que les enfants pouvaient le regarder", ce qui l'a longtemps empêché de rendre son projet attrayant auprès des studios hollywoodiens en quête de ren-

tabilité. Il a délibérément choisi l'Italie des saluts militaires, de la stricte conformité et du machisme violent, un "moment où se comporter comme une marionnette était une bonne chose", pour souligner la nature déboussante de Pinocchio lui-même. "Je voulais que Pinocchio, qui était la seule marionnette, ne se comporte pas en pantin. J'ai pensé que, sur le plan thématique, c'était parfait", a-t-il expliqué.

Le réalisateur s'attaque ainsi une nouvelle fois au spectre du fascisme, déjà abordé dans d'autres contes gothiques comme "Le Labyrinthe de Pan" et "L'Échine du Diable", tous deux situés dans l'Espagne franquiste.

Le film a nécessité plus de mille jours de tournage, pour s'accommoder de la complexité du "stop motion", cette technique minutieuse qui exige de manipuler délicatement les figurines, image par image, pour créer l'illusion du mouvement.

Pour del Toro, un Pinocchio généré par ordinateur, comme dans le récent remake de Robert Zemeckis pour Disney, n'a jamais été une option. "Il était très pertinent pour moi de faire une histoire sur une marionnette avec des marionnettes, et les pantins croient qu'ils ne sont pas des marionnettes",

a-t-il poursuivi. "C'est une très belle sorte (...) de téléspectage".

Fasciné de longue date par le "stop motion", le réalisateur récompensé par deux Oscars pour "La Forme de l'eau", signe toutefois avec "Pinocchio" son premier film d'animation. Ce faisant, il tente de rappeler au public américain qu'il ne s'agit pas seulement d'un "genre pour les enfants".

Le scénario explore évidemment les liens entre père et fils. Mais derrière la caméra, Pinocchio ratchète avant tout le réalisateur à sa mère, dont il était très proche. C'est elle qui lui a fait découvrir le classique de Disney de 1940. "Je collectionnais les objets liés à Pinocchio", confie-t-il. "Ma mère et moi l'avons vu ensemble quand j'étais très jeune, et elle n'a cessé de me donner des Pinochios tout au long de ma vie.

Elle est décédée en octobre, un jour seulement avant la première mondiale du film à Londres.

En remportant l'Oscar, le film a devancé "Marvel the Shell with Shoes On", "Le Chat Potté 2: la dernière quête", "Le Monstre des Mers" et "Alerte Rouge".

Cinq moments marquants des Oscars



Entre ours cocainé, avions de combat, stars de la chanson et blagues sur la fameuse gifle de Will Smith... Voici cinq moments marquants de la 95^e cérémonie des Oscars dimanche à Hollywood.

Après le défilé de stars sur le tapis qui exceptionnellement n'était pas rouge mais couleur champagne, les Oscars ont commencé... dans les airs.

Le Dolby Theatre d'Hollywood, qui accueillait la cérémonie, a été survolé à seulement 300 m d'altitude par deux chasseurs F-18 de l'US Navy, en clin d'oeil au film "Top Gun: Maverick" et son héros Tom Cruise.

Arborant son ventre rond déjà affiché lors de son concert de la mi-temps du Super Bowl en février, la superstar Rihanna a interprété sa chanson "Lift Me Up", nommée pour l'Oscar de la meilleure chanson originale.

L'hymne est tiré du film Marvel "Black Panther: Wakanda Forever" et représente un hommage au défunt acteur Chadwick Boseman, qui incarnait l'éponyme "Black Panther" dans le premier film.

Nommée dans la même catégorie, Lady

Gaga est également montée sur scène pour chanter "Hold My Hand", composée pour le film "Top Gun: Maverick". Filmée en gros plan et presque sans maquillage, la chanteuse n'était pas annoncée à l'affiche de la cérémonie initialement.

Lenny Kravitz a quant à lui assuré la partie hommage aux personnalités du monde du cinéma décédées au cours de l'année passée en chantant "Calling All Angels".

Il avait été annoncé avant cela par John Travolta, dont les larmes ont coulé quand il a fait référence à Olivia Newton-John avec qui il partageait l'affiche dans le film Grease et qui est décédée en août dernier.

L'un est la star sous stupéfiants du film "Crazy Bear" ("Cocaine Bear" en V.O.), l'autre est le compagnon attendrissant des vedettes irlandaises des "Banshees d'Inisherin": un ours et un âne sont tous les deux montés sur scène dimanche pour une cérémonie bien plus animée qu'à l'accoutumée.

Si l'âne était bien réel, l'ours était lui incarné par un acteur dans un costume grossier, qui illustrait selon la réalisatrice de "Crazy Bear" Eli-

zabeth Banks l'importance du numérique au cinéma. "Sans les effets spéciaux, voici à quoi l'ours ressemblerait", a-t-elle lancé avec humour.

Colin Farrell, qui joue le rôle principal dans "Les Banshees d'Inisherin", n'a pas manqué d'envoyer un baiser tendre à l'âne monté sur scène, qui n'était toutefois pas celui jouant dans le film, a assuré le magazine spécialisé Variety, citant une source proche du dossier.

L'entêtant hymne viral "Naatu Naatu", issu du blockbuster "RRR", est entré dans l'Histoire dimanche: c'est la première chanson d'un film indien à remporter l'Oscar de la meilleure chanson, battant les poids lourds Lady Gaga et Rihanna dans cette catégorie.

Cette victoire a suivi une éclatante et énergique performance sur scène, tirée du film, qui a enchanté les stars d'Hollywood présentes dans la salle avec ses impressionnants jeux de jambes.

Histoire fictive tout feu tout flamme de trois heures, "RRR" suit deux révolutionnaires de l'ère coloniale dans des scènes d'action truffées d'effets visuels.

Un an après la montée sur scène de Will Smith pour asséner une gifle à l'humoriste Chris Rock, celle-ci a été au centre de nombre de blagues dimanche.

"Si l'un d'entre vous n'est pas content d'une blague et décide d'en venir aux mains, ça ne va pas être simple", a promis le maître de cérémonie Jimmy Kimmel en faisant une référence, en V.O., à un tube de Will Smith, "Gettin' Jiggy With It".

Parce que le potentiel agresseur devrait passer outre toute une série de super-héros, a-t-il plaisanté, comme Spider-Man (Andrew Garfield) et le Mandalorien (Pedro Pascal). "Pas de bêtises ce soir", a demandé Jimmy Kimmel sur le ton de la blague.

"Si quiconque dans ce théâtre commet un acte violent à n'importe quel moment durant la cérémonie, vous serez récompensé par l'Oscar du meilleur acteur et autorisé à donner un discours de 19 minutes", a lancé Jimmy Kimmel avec malice.

"Navalny" sacré meilleur documentaire

L'Oscar du meilleur documentaire a été décerné dimanche à "Navalny", film relatant les événements liés à l'empoisonnement du célèbre opposant russe emprisonné.

Réalisée par le Canadien Daniel Roher, cette enquête décrit l'ascension politique d'Alexei Navalny, la tentative d'assassinat à laquelle il a difficilement survécu et son emprisonnement qui a suivi. "Et il y a quelqu'un qui n'a pas pu être des nôtres ce soir: Alexei Navalny, le chef de l'opposition russe, est en détention à cause de ce qu'il appelle --je veux m'assurer de bien citer ses mots-- la guerre d'agression injuste de Vladimir Poutine en Ukraine", a déclaré M. Roher en recevant la statuette.

Emprisonné depuis plus de deux ans, M. Navalny a été arrêté à son retour en Russie après avoir subi ce grave empoisonnement qu'il attribue au Kremlin.

En mars dernier, il a été condamné à neuf ans de prison pour des accusations d'"escroquerie" qu'il juge fictives. "Mon mari est en prison simplement car il a dit la vérité et défend la démocratie", a lancé dimanche l'épouse du dissident, Yulia.

Produit par HBO Max et CNN Films, "Navalny" avait été présenté en avant-première le 25 janvier 2022 au Festival du film de Sundance.

Le prix du meilleur documentaire lui avait été décerné en février 2023 aux Bafta à Londres.



Jamie Lee Curtis, la "Scream Queen" oscarisée après une vie dédiée à Hollywood

Fille de deux acteurs légendaires, Jamie Lee Curtis fait partie de la royauté hollywoodienne et s'était depuis longtemps imposée comme une comédienne incontournable, aussi à l'aise dans le cinéma d'horreur qu'en plein strip-tease. Mais il lui manquait toujours un Oscar.

L'actrice de 64 ans a comblé ce vide dimanche, en remportant la statuette du meilleur second rôle féminin pour son personnage de contrôleur fiscal inflexible dans la comédie déjantée "Everything Everywhere All At Once".

Après plus de 40 ans de carrière à Hollywood, l'artiste surpasse ainsi définitivement l'héritage de sa dynastie.

Sa mère, Janet Leigh, dont le cri sous la douche dans le "Psychose" d'Alfred Hitchcock reste à jamais gravé dans l'histoire du cinéma, et son père, Tony Curtis, inoubliable partenaire de Marilyn Monroe dans "Certains l'aiment chaud", n'avaient jamais atteint la gloire des Oscars. "Je sais qu'on dirait que je me tiens seule (sur scène), mais je ne le suis pas, je représente des centaines de gens", a déclaré Jamie Lee Curtis en recevant son Oscar dimanche.

Dans "Everything Everywhere All At Once", l'actrice incarne Deirdre Beaubien, la fonctionnaire implacable qui tourmente Evelyn, commerçante chinoise surmenée, jouée par Michelle Yeoh... Jusqu'à ce qu'un contrôle fiscal tendu bascule dans une bataille sans merci à travers de multiples uni-

vers, pour sauver l'humanité d'une force maléfique.

Si le physique svelte de Jamie Lee Curtis et son strip-tease torride pour Arnold Schwarzenegger dans "True Lies" lui ont longtemps valu d'être surnommée "The Body" ("Le Corps"), l'actrice s'em-



ploie à broyer cette image dans cette comédie délirante.

Avec sa coupe négligée, son col roulé moutarde et son gilet jaune citron, Deirdre est une femme en surpoids, prompt à passer sa mauvaise humeur sur autrui. "Je rentre mon ventre depuis que j'ai 11 ans, quand on commence à être conscient des garçons et des corps, et que les jeans sont super serrés", a expliqué l'actrice sur Instagram en 2022. "J'ai très spécifiquement décidé de renoncer et de libérer chaque muscle que j'avais et que je serrais pour cacher la réalité. (...) Je ne me suis jamais sentie aussi libre sur le plan créatif et physique.

"Dans le film, l'agente du fisc combat Michelle Yeoh à mains nues, avant d'atterrir dans un univers où les deux antagonistes ont des hot-dogs à la place des doigts et sont désespérément amoureuses l'une de l'autre.

Entre dinguerie et émotion, Jamie Lee Curtis livre ainsi une performance sans retenue, qui embrasse les paradoxes d'"Everything Everywhere All At Once". "J'ai aimé Deirdre parce que je sais à quel point elle est seule et je sais à quel point elle est oubliée", a expliqué l'actrice au Washington Post.

Pour remporter la statuette du meilleur second rôle, elle a notamment devancé sa partenaire Stephanie Hsu, qui incarne la super méchante du film, et l'autre vétéran de la catégorie, Angela Bassett, à l'affiche de "Black Panther: Wakanda Forever".

Née en 1958 près de Los Angeles, Jamie Lee

Curtis a été élevée par sa mère et un beau-père trader, après le divorce de ses parents acteurs. Très vite, elle abandonne ses études pour se consacrer au cinéma.

Ses débuts, avec le personnage de Laurie Strode dans le film d'épouvante culte "Halloween" en 1978, lui offrent un rôle qui lui collera à la peau tout au long de sa carrière.

La franchise connaîtra de multiples épisodes et l'actrice y gagne le surnom de "Scream Queen" ("Reine du cri"), détrônant au passage sa mère dans ce registre. Elle a encore récemment repris le rôle dans le film "Halloween Ends", sorti en 2022.

Mais la comédienne a longtemps eu peur de croupir dans d'obscurités séries B et s'est toujours attachée à diversifier sa carrière.

Dès les années 80, elle brille ainsi dans des comédies grand public, notamment "Un poisson nommé Wanda" (1988) et "Un fauteuil pour deux" (1983).

Puis elle joue les policières dures à cuire dans "Blue Steel" (1990) de Kathryn Bigelow ou les strip-teaseuses maladroites dans "True Lies" de James Cameron (1994).

Plus récemment, elle a joué dans "A Couteaux Tirés" (2019), qui a ressuscité le genre du film de détective.

Jamie Lee Curtis est mariée à l'acteur, réalisateur et scénariste Christopher Guest. Le couple a deux enfants, Annie et Ruby.



Taha Siddiqui, journaliste menacé au Pakistan désormais auteur de BD

Journaliste, Taha Siddiqui a été obligé de fuir le Pakistan après s'être attiré les foudres de l'armée avec ses écrits. Plus de cinq ans après, il revient en bande dessinée sur son parcours et la tentative d'enlèvement à laquelle il a échappé.

Sa thérapeute lui conseillait de ne pas ressasser les événements pour dépasser le traumatisme.

"C'est clair que je ne l'ai pas du tout écoutée", raconte à l'AFP celui qui est désormais patron d'un bar à Paris, le Dissident Club, où il accueille les réfugiés comme lui. "Dissident Club" est aussi le titre de son autobiographie en BD, à paraître mercredi aux éditions Glénat, cosignée avec Hubert Maury, un ancien diplomate français en poste au Pakistan.

Le récit s'ouvre en janvier 2018, au moment où des hommes habillés en blanc l'extraient d'un taxi "en plein jour" pour le jeter dans une autre voiture. Ce qui l'attend peut-être, pense-t-il: la séquestration, la torture, la mort.

Deux coups de chance ont sauvé Taha Siddiqui. Il convainc l'homme qui lui serre le cou de lâcher, en promettant de bien se tenir, et remarque que la portière à sa droite n'est pas verrouillée.

Il l'ouvre, se met à courir sur une route embouteillée, échappe aux balles, et réussit à alerter ses amis dans les médias pour organiser rapidement une conférence de presse à propos de l'agression.

Ce n'est qu'après son arrivée à Paris qu'il découvre qu'il est sur la liste de personnes à éliminer de l'armée pakistanaise, et qu'il ne pourra jamais remettre les pieds dans son pays.

Le roman graphique va bien au-delà de cet incident et du parcours de l'auteur, pour expliquer l'extension de l'extrémisme religieux et des conflits dans la région, à travers l'histoire de son éducation rigoriste en Arabie saoudite et au Pakistan. "J'ai choisi de dire mon histoire en bande dessinée parce que je ne pouvais pas en avoir dans ma jeunesse", dit cet

exilé. "Ça va certainement emmerder mon père. J'espère qu'il ne la verra pas".

Pas qu'ils soient en bons termes. La réaction de ce père à la tentative d'enlèvement a été qu'il s'agissait d'une punition divine, pour ne pas avoir suffisamment prié.

Une histoire vue et revue, à la Roméo et Juliette, a fait s'effondrer la foi musulmane de Taha Siddiqui, quand sa famille s'est opposée à son mariage avec une chiïte qu'il avait rencontrée étudiant. Au Pakistan, le schisme entre sunnites et chiïtes est une ligne de faille délicate, sinon impossible à franchir.

"Ça a vraiment provoqué quelque chose en moi pour me dire qu'il y avait un problème avec notre façon de vivre", explique-t-il, lui qui est devenu un athée convaincu.

L'enlèvement manqué met fin à une carrière bien remplie de journaliste. Taha Siddiqui a collaboré avec de nombreux médias étrangers, et remporté le prix Albert Londres pour une enquête sur l'interdiction

du vaccin contre la polio par les talibans.

Sa critique incessante d'une armée pakistanaise toute-puissante fait de lui une cible, en particulier après un article en une du New York Times sur ses prisons secrètes.

Son parcours "est un peu dingue", selon Hubert Maury, le dessinateur. Mais "c'est ce qui est intéressant en fait: si ce n'était pas dingue, on n'aurait pas fait le livre. Il a pris énormément de risques". "Je trouve ça assez impressionnant et remarquable. C'est son pays, donc il ne risquait pas juste la mort, mais aussi l'exil et de se couper de sa famille", ajoute-t-il.

Le Pakistanais confie n'avoir aucun regret: "J'ai choisi cette vie mais je n'ai pas choisi la réaction (des militaires). C'est leur faute, pas la mienne". "Parfois je suis triste. Je croyais vraiment en ce pays à une époque dans ma vie, mais maintenant de moins en moins. Le Pakistan est un pays très dysfonctionnel", affirme-t-il.

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
CERCLE IFNI
CAIDAT AMELLOU TANGARFA
COMMUNE DE TINE AMELLOU



AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2023/CTA

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°01/2023/CTA, relatif aux Travaux d'alimentation en eau Potable des douars de la Région Talouste, Commune de Tine Amellou, Cercle Ifni, Province de Sidi Ifni, publié au journaux :

- La libération n° 9836 en date du 02février 2023 en langue française ;
- n° 13.365 en date du 02février 2023 en langue arabe.

A été rectifié comme suit :

➤ **REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLS :**

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis a été reportée du **14 mars 2023 à 10 heures au 28 mars 2023 à 10 heures** dans la salle des réunions de la commune.

N.B :Le dépôt des offres doit se faire uniquement par voie électronique suite à l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Le reste des conditions de la concurrence est mentionné dans le règlement de consultation.

N° 1635/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
SECRETARIAT GENERAL
DAS

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم سكيكس
القنصلية العامة
فهر العرش الإقليمي

AVIS D'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI) POUR LA SÉLECTION DES PRESTATAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AXE D'APPEL A L'ENTREPRENEURIAT CHEZ LES JEUNES AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE SIDI KACEM

Dans le cadre du programme 3 de la phase 3 de l'INDH, la province de SIDI KACEM lance le présent Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) pour sélectionner un prestataire d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes capable de fournir des services d'accompagnement en pré et/ post création d'entreprises au profit des jeunes de la province de SIDI KACEM.

Cet AMI est ouvert devant les associations, le groupement d'associations et les bureaux d'études.

Les prestataires éligibles pour soumissionner à l'AMI doivent répondre aux critères suivants :

- Disposer d'une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine de l'accompagnement à l'entrepreneuriat au Maroc.
- Disposer de la capacité à fournir des services de proximité aux bénéficiaires dans la province de SIDI KACEM avec l'engagement formel à assurer une présence physique de prestataire dans la plateforme des jeunes de SIDI KACEM en cas de sélection ;
- Avoir la capacité de mobiliser des experts en entrepreneuriat, des ressources humaines et techniques pour assurer un accompagnement entrepreneurial des porteurs de projets en pré et post création.
- Avoir une connaissance des filières porteuses au niveau de la province de Sidi Kacem et des contraintes et opportunités de développements des organisations de l'économie sociale et solidaire.
- Avoir une bonne connaissance du programme de « l'insertion économique des jeunes » de l'INDH.

Les termes de références de cet appel à manifestation sont à télécharger sur le site www.indhidikacem.gov.ma.

Les prestataires intéressés sont invités à fournir la documentation nécessaire et suffisante dans un dossier à déposer, sous pli fermé, au Secrétaire général de la province de SIDI KACEM, division des budgets et des marchés, service des marchés.

Le délai de dépôt du dossier est fixé à 24 Mars 2023 à 16h. Passé ce délai, aucune autre demande ne sera prise en compte. Pour toute demande de clarifications veuillez contacter les numéros ci-dessous.

6537982970 - 0663275344

N° 1636/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHOURIBGA
CERCLE DE BELJAAD
CAIDAT DE CHOUGRANE
COMMUNE TACHRAFET

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم خريبكة
دائرة بني الجعد
قنصلية الشتران
عمادة الشتران

Appel des offres et des plis

Après avis du conseil municipal de shtrane, et en vertu de l'article 14 de la loi n° 17-09 du 12 août 2017 relative à l'organisation des collectivités locales, le conseil municipal de shtrane a décidé de procéder à la passation d'un marché public de fourniture de matériel agricole et de matériel agricole.

Le dossier d'appel des offres est ouvert à partir du 14 mars 2023 à 10 heures au 28 mars 2023 à 10 heures dans la salle des réunions de la commune.

Le dépôt des offres doit se faire uniquement par voie électronique suite à l'arrêté de la Ministre de l'Economie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Le reste des conditions de la concurrence est mentionné dans le règlement de consultation.

N° 1637/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 23/PRDTS/T/2023 Révisé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneuriat

Le 06/04/2023 à 10 heures sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour les travaux de construction d'un centre de santé rural niveau 2 à la commune de Ras El An - Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le prix d'acquisition des plans est de : **15,00 dh (quinze dirhams)**.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **trente mille dirhams (30 000,000dh)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1 993 002,00dh TTC (un million neuf cent quatre-vingt-troize mille deux dirhams TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27.29 et 31 du Décret n°2-12-348 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation, ainsi que celles exigées par l'article 4 de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 3011-13 portant application de l'article 156 du décret précité pour la petite et moyenne entreprise nationale.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	4	A.2

N° 1638PA

OZONWELL Société A Responsabilité Limitée au capital de 100.000,00 MAD
Siège social : Ouaha Ilot B magasin N°82 Bachkou Casablanca
Registre du Commerce n° 551 501

Aux termes de la délibération de l'AGE du 29 octobre 2022, les associés de la société dénommée « OZONWELL » SARL au capital de 100.000,00 MAD et dont le siège social est fixé à Casablanca – Ouaha Ilot B magasin N°82 Bachkou Casablanca, ont notamment décidé :

- 1) De transférer le siège social de la société Casablanca – angle Bd Abdelmoumen & Rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, Étage : 4, N°20, Palmiers, Casablanca – Ouaha Ilot B Magasin N°82 Bachkou.
- 2) De modifier en conséquence l'article 04 (siège social) et mis à jour des statuts de la société ;
- 3) De refondre et d'approuver les statuts de la société Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Casablanca, le 15/02/2023, sous le N°858779.

N° 1650/PA

SHARF ASSURANCES SARL
AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: 31, RUE MOHAMED BEN BRAHIM - OASIS - CASABLANCA - RC N° 250641 — IF N°40475028 — ICE N° 001449027000057
CESSION DES PARTS SOCIALES ET TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Par acte S.S.P en date du 06/12/2022, enregistré à Casablanca le 13/12/2022, les associés de la société « SHARF ASSURANCES » SARL, font les déclarations suivantes :

1. Cession des parts sociales de Mme ASSIF Ilham au profit de Mme LAARICHE Hayat et LAARICHE Amrana ;
2. Transformation de la forme juridique de SARL AU à SARL ;
3. Transfert de siège social de : 31, RUE MOHAMED BEN BRAHIM - OASIS-Casablanca à : - 13 BD LA PLAGE RUE OUM LAACHAR, CITE ADMINISTRATIVE - TANTAN - ;
4. Réhabilitation du contrat de domiciliation de l'adresse suivante : 31, RUE MOHAMED BEN BRAHIM - OASIS-Casablanca ;
5. Démission de l'ancien gérant unique et du représentant légal « Mme. ASSIF Ilham » et nomination du nouveau gérant unique « Mme. LAARICHE Amrana » ;
6. Mise à jour des statuts. Dépôt au Greffe : Les documents originaux liés à cette opération ont été déposés au Greffe du registre de commerce de Casablanca sous le n° 860786 le 01/03/2023.

POUR EXTRAIT ET MENTION N° 1651/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR

WILAYA REGION DRAA TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE DE GOULMIMA
CAIDAT DE TADIGHOUST
COMMUNE TERRITORIALE TADIGHOUST
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2023

Le 11 avril 2023 à 11 heures il sera procédé, dans le

bureau du président de la commune territoriale de Tadighoust à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de la mise à niveau du centre de la commune territoriale de Tadighoust deuxième tranche.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt six mille dirhams (26.000,00 DHF)

L'estimation du coût des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à : huit cent quatre-vingt mille et sept cent trente huit Dirhams . (846738,00 DHF)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 02.12.349 du 8 jourmada I 1434(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Tadighoust.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les transmettre par

voie électronique sur le portail des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le présent appel d'offres est destiné aux petites et moyennes entreprises.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 1652/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL COMMUNE D'AZILAL		PROGRAMME PREVISIONNEL 2023 Le programme prévisionnel des marchés que la commune d'Azilal envisage de lancer pour l'année budgétaire 2023 est le suivant:					
ETUDES							
Objet des études	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME	
Etudes technique et assistance techniques c/la construction du siège de la commune d'Azilal	études	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	non	
Etudes Technique C/ Travaux Construction D'un Espace De Loisir A La Ville D'Azilal(piscine,Vestiaire,Cafe,Parc De Jeux D'enfants,Espace Vert Et Maison D'hôte)	études	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	non	
Etudes technique c/Construction d'une nouvelle fourrière communale au souk hebdomadaire.	études	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	non	
Etude technique pour pavage des quartiers sous-équipés à la ville d'Azilal	études	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	non	
FOURNITURES							
Objet des fournitures	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME	
Achat de fournitures d'entretien et réparation courant du réseau et installations d'électrifié	fourniture	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	Non	
TRAVAUX							
Objet des TRAVAUX	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	réservés à la PME	
Construction des voies et grattes à la ville d'Azilal y compris les frais d'études et contrôle des travaux	travaux	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	NON	
Construction du siège de la commune d'Azilal.	travaux	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	NON	
Equipement de jardins publics en jeux d'enfants.	travaux	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	OUI	
Pavages Des Rues Aux Quartiers Sous-équipé De La Ville D'Azilal.	travaux	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	NON	
Travaux d'assainissement liquides aux quartiers sous équipés de la commune d'Azilal	travaux	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	NON	
Amenagement du siège de la direction du souk hebdomadaire	travaux	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	OUI	
Pavage des rues aux quartiers sous-équipés de la ville d'Azilal.	travaux	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	OUI	
Construction d'un espace de loisir à la ville d'Azilal(piscine,vestiaire,cafe,parc de jeux d'enfants, espace vert et maison d'hôte).	travaux	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	OUI	
Travaux d'extension et de réhabilitation du réseau d'assainissement liquide à la ville d'Azilal	travaux	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	OUI	
Construction d'une nouvelle fourrière communale au souk hebdomadaire.	travaux	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	OUI	
Travaux d'équipement de la piscine semi-olympique d'Azilal au village sportif Azilal	travaux	CT Azilal	appel d'offre ouvert	Avant le 31/12/2023	Division technique de la Commune d'Azilal	OUI	

N° 1649/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHINA
 COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHINA
 DIRECTION DES SERVICES
 DIVISION ADMINISTRATIVE, ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE,
 SERVICE DU BUDGET, COMPTABILITÉ ET DES MARCHÉS

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHINA

ANNÉE BUDGÉTAIRE : 2023

Le programme prévisionnel des commandes publiques que le maître d'ouvrage ci-dessus indiqué envisage de lancer pour l'année budgétaire 2023 conformément aux dispositions de l'article 14 du décret N° 2.12.349 du 20 mars 2011 relatif aux marchés publics est le suivant :

Travaux

Objet de travaux (2)	Nature de travaux (1)	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné (3)	Marché réservé à la petite et moyenne entreprise (4)
Entretien	Entretien courant de bâtiments administratifs	CKS	BC OU MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Entretien	Entretien courant de voies	CKS	MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Construction	Achèvement de construction de la fourrière communale	CKS	MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Construction	Travaux d'extension de bureaux d'état civil aux divers arrondissements administratifs	CKS	MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Construction	Construction d'un mur de clôture à la STEP d'El Kelaa des Sraghina	CKS	MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Aménagement	Travaux d'aménagement extérieur de la gare routière	CKS	MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Construction	Construction d'une piscine semi-olympique y compris branle-bas, volet et contrôle	CKS	MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Entretien	Entretien des terrains de proximité de la ville	CKS	MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Construction	Construction de toilettes publiques	CKS	MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Aménagement	Aménagement des clôtures à la ville d'El Kelaa des Sraghina	CKS	MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Maintenance	Grands travaux de maintenance des voies urbaines	CKS	MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Aménagement	Travaux d'aménagement de la voirie de boulevard YOUSSEF BEN TACHAFINE vers Beni-Melhal	CKS	MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Aménagement	Grands travaux d'aménagement des espaces verts	CKS	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Aménagement	Croisement, équipement et entretien des points des jardins publics de la ville	CKS	MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
ACP ET Raccordement au Réseau d'électricité	Raccordement du château d'eau et du centre éducatif et ses annexes de la réserve au réseau d'électricité et d'eau potable	CKS	MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Construction	Construction d'un marché de poissons y compris branle-bas, volet et contrôle	CKS	MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI

Fournitures

Type de fourniture (1)	Objet de fourniture (2)	Quantité (3)	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné (4)	Marché réservé à la petite et moyenne entreprise (5)
Matériel de décoration et pavement	Achat de petit matériel Angèle de décoration et de pavement		PARC COMMUNAL	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Fourniture	Achat de matériel et mobilier de bureaux		PARC COMMUNAL	BC OU MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Habillement	Habillement des agents y ayant droit		PARC COMMUNAL	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Eglis	Acquisition de 02 véhicules utilitaires pour le bureau de la police administrative de la commune		PARC COMMUNAL	CDC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Matériel informatique	Achat de matériel informatiques, logiciels et licence électronique		PARC COMMUNAL	BC OU MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI

Matériel de signalisation	Achat de matériel de signalisation		PARC COMMUNAL	BC OU MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Cadexes	Achat d'objet d'art ou cadexes remis en prix		CKS	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE AESCS	OUI
Fourniture et imprimerie	Fourniture de bureaux, produit d'impression, papeterie et imprimés		PARC COMMUNAL	BC OU MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Fourniture	Fourniture pour matériel technique et informatique		PARC COMMUNAL	BC OU MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Matériaux de construction	Achat de peintures, ciment, mortiers, carreaux, briques, produits bruts des carreaux, articles sanitaires et de plomberie		PARC COMMUNAL	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Produits sanitaires	Achat de produit d'entretien ménager et produit désinfectants		PARC COMMUNAL	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Fourniture	Achat d'articles de sport		SCE AESCS	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE AESCS	OUI
Produits pharmaceutiques	Achat de produits pharmaceutiques pour B.M.H, pesticides et insecticides et petit matériel pour les B.M.H		BMH	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	BMH	OUI
Produits de vaccination	Achat de produits de vaccination et petit matériel de vaccination,		BMH	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	BMH	OUI
Fourniture scolaires	Achat de fournitures scolaires et livres remis en prix		CKS	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE AESCS	OUI
Fourniture	Achat des plaques des noms des rues		CKS	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Petit matériel	Achat de petit matériel		PARC COMMUNAL	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Eclairage public	Achat de matériel d'éclairage public		PARC COMMUNAL	BC OU MARCHÉ	MARS 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI

Services

Type de service (1)	Objet de service (2)	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné (3)	Marché réservé à la petite et moyenne entreprise (4)
Location	Location de matériel des files	CKS	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE AESCS	OUI
Location	Location de matériel de transport et engins	CKS	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Frais d'animation	Frais d'animation artistique et culturelle	CKS	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE AESCS	OUI
Frais de restauration	Frais d'hébergement, de restauration et de réception	CKS	CDC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE AESCS	OUI
Frais de formation	Frais de formation continue pour le personnel de la commune	CKS	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE AESCS	OUI
Frais de transport	Frais de transport des enfants vers les colonies de vacances	CKS	BC	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE AESCS	OUI
Entretien	Entretien et réparation courant de matériel informatique	CKS	BC OU MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Entretien	Entretien courant de réseaux téléphoniques, électrique et d'eau	CKS	BC OU MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Entretien	Entretien courant de matériel technique	CKS	BC OU MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Réparation	Grande réparation de matériel technique	CKS	BC OU MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI
Réparation	Grande réparation de matériel informatique et des logiciels	CKS	BC OU MARCHÉ	2 ^{ème} Trimestre 2023	SCE TRAVAUX ET SUIVIS DES PROJETS	OUI

MERAH SERVICE SARL
 AU CAPITAL DE
 100.000,00 DHS
 Siège Social : Gr Attakad-
 doume GH2-17, 2ème Etg
 Sidi Bernoussi Casablanca
 Dissolution anticipée
 Aux termes du PV de
 L'AGE en date du
 18/02/2023, il a été décidé
 la dissolution anticipée de
 la société.
 Mme Amina KARAK-
 CHOU, liquidatrice.
 Le siège de la société dési-
 gné le lieu de liquidation.
 Mme Amina KARAK-
 CHOU confère les pou-
 voirs les plus étendus pour
 l'accomplissement des
 dites opérations sociales en
 cours, réaliser l'actif, s'ac-
 quitter du passif et pren-
 dre le solde.
 Le dépôt légal a été effec-
 tué auprès du secrétariat
 greffier du tribunal de
 commerce de Casablanca
 le 09/03/2023 - 5/N°
 862201- RC : 437709.
N° 1634/PA

CONSTITUTION
 I/- Aux termes d'un acte
 SSP du 09/02/2023 a Casa-
 blanca, il a été établi les
 statuts d'une société à res-
 ponsabilité limitée associée
 unique.
 Dénomination : - AMPLI-
 FIED - SARL AU.
 Objet : La société a pour
 objet tant au Maroc qu'à
 l'étranger :
 NEGOCIANT,
 MARCHAND OU INTER-
 MEDIAIRE EFFEC-
 TUANT IMPORTATION
 ET EXPORTATION.
 Siège Social : CASA-
 BLANCA, 26 AV MERS
 SULTAN APTT 3 ETG 1.
 Capital Social : 100.000,00
 DHS (Cent mille dirhams).
 Apport : L'associé fait ap-
 port à la société d'une
 somme en espèce à savoir :
 MR: HICHAM ENNA-
 JAR-EZZAGHARI :
 100.000,00 DHS
 Durée : 99 ans à compter
 de l'immatriculation de la
 société au registre de com-
 merce.
 Gérance : MR: HICHAM
 ENNAJAR-EZZAGHARI
 désigné comme gérant
 pour une durée illimitée.
 II-Le dépôt légal a été ef-
 fectué et immatriculé au
 registre au tribunal de
 commerce de Casablanca
 sous le numéro 575067.
N° 1656/PA

PERFECT GESTION
 Conseil fiscal et juridique
TME INDUSTRY SARL
 Société à Responsabilité
 Limitée au Capital de
 100.000,00 Dirhams
 Siège Social :
 ZONE INDUSTRIELLE
 GZENAYA LOT 485
 NI TANGER
 L'AGE décide de procé-
 der à l'augmentation du
 capital social de la société
TME INDUSTRY SARL
 par incorporation du
 compte courant des asso-
 ciés d'une somme de 200
 000 DHS afin de le porter
 de 100 000 DHS (cent
 mille dhs) à 300 000 dhs
 (Trois cent mille dhs) avec
 l'émission de 2000 parts
 sociales nouvelles repar-
 ties entre les associés de

la manière suivante :
 - Mr. KHALID MORTA-
 ZIK, mille parts sociales
 supplémentaires1000
 parts
 -Mme HANANE EL
 HANJEL, mille parts so-
 ciales supplémentaires.....
 1000 parts
 Soit un total de 2000 parts
 (Deux mille parts) sociales
 supplémentaires nouvelles
 -L'assemblée générale ex-
 traordinaire prend acte de
 la déclaration de la gérance

qui reconnaît que les sous-
 cripteurs ont libéré le mon-
 tant de leur souscription
 qui a été viré par le débit
 de leur compte courant au
 compte capital, ladite
 somme constituant une
 créance liquide et exigible
 sur la société, ce qui a été
 approuvé et vérifié par la
 gérance.
 -Dépôt légal a été effec-
 tué au tribunal de com-
 merce de Tanger.
N° 1657/PA

CABINET
AL ISTCHARYA
CONSULTING -SARL-
BOUZNIKA
 Tél / Fax: 0537649573
 GSM: 0668792975.
 Constitution
 Aux termes d'un acte
 sous seing privé en date
 du 15/02/2023, il a été
 établi les statuts d'une so-
 ciété, dont les caractéri-
 stiques sont les suivantes :
 Dénomination : " VERO-
 CAFFE ITALIANO"

S.A.R.L AU
 Siège Social : HAY AL
 QODS RUE 6 N°45 RDC
 SIDI BERNOUSSI CASA-
 BLANCA
 Associé unique :
 Mlle.TAINO CRISTINA
 apporteur en numéraire
 100 000,00 dhs soit 1000
 parts Sociales
 Objet : IMPORTATION
 ET COMMERCIALISA-
 TION DU CAFE ET DU
 THE. COMMERCIALISA-
 TION DES PRODUITS

ALIMENTAIRES. IM-
PORT ET EXPORT.
 Durée : 99 ans.
 Capital social : 100.000,00
 DHS.
 Gérance : la société est
 gérée par : Mlle.TAINO
 CRISTINA
 Dépôt légal : la société a
 été immatriculée au RC au
 Tribunal du Première In-
 stance de CASABLANCA
 sous le N°575351.
N° 1658/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

DSC/DAFESBM

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL COMPLEMENTAIRE
N°02/2023

Maître d'ouvrage : **Commune de Settât**
 Année Budgétaire : 2023

SERVICE

TYPE DES SERVICES	OBJET DES SERVICES	LIEU D'EXECUT*	MODE DE PASSAT*	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARGE RESERVES PME +CP+UC+AE
Consultation architecturale	Construction d'une piscine couverte - Commune de Settât - Province de Settât-	Commune de Settât	A.O.O	Du 10/03/2023 Au 10/07/2023	D.A.T.U	

N° 1654/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'intérieur
 Wilaya Région Beni Mellal Khenifra
 Province Beni Mellal
Commune T. Ouled Yaich

Programme prévisionnel des marchés que la commune territoriale
Ouled Yaich envisagera de lancer au titre de l'exercice 2023

Type de prestation	Objet de prestation	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévu de lancement	coordonnée
Travaux	*Aménagement de la piste reliant HADI MD DAHMOUNE et logement ALLAL BADDAL et logement laarbi lahraichi au Douar OD MBAREK à Zouair *Aménagement de la piste à partir de la propriété HADI HAMMADI vers pont autoroute à Ait Imajidi ouled yaich *Complément de l'aménagement de la piste à partir de la RNS vers pont Boukari à ouled yaich	Douar ouled Mbark à Zouair Douar Ait Imajidi à ouled yaich Alkhamssa à Ouled yaich	Appel d'offre ouvert	Mois juin	0523516168
Travaux	Terrain de sport et complexe sportif: Aménagement du terrain de football sis à Zouair	Centre Zouair	Appel d'offre ouvert	Mois juillet	0523516168
Travaux	Installation poteaux et câblages /construction du réseau d'éclairage publics à Bezzaz	Centre Bezzaz	Appel d'offre ouvert	Mois Aout	0523516168
Travaux	construction des routes N°40,43 et 44 projetés sur le plan d'aménagement au Douar RAKABA ouled yaich Construction de la voie à partir du logement AIT OUHARDA vers école Elhamriate au centre ouled yaich Dallage de la voie reliant logement héritiers haj Moussa jusqu'au logement ILLAN au centre ouled yaich	Centre ouled yaich	Appel d'offre ouvert	Mois Mai	0523516168
Travaux	construction de la route reliant la RP 3204 vers college Essalam à Zouair	Centre zouair	Appel d'offre ouvert	Mois juin	0523516168
Travaux	Amenagement des batiments administratifs communaux	Centre ouled yaich zouair et bezzaz	Appel d'offre ouvert	Mois juin	0523516168

N° 1655/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA TANGER-TÉTOUANE-AL HOCEIMA
PROVINCE D'AL HOCEIMA
CERCLE DE BANI OURIAGHEL CHARKIA
CAIDAT IMRABTEN
C. D'IMRABTEN

**-AVIS CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'EXAMEN -
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR ACCES AU GRADE DE :
TECHNICIEN 1 ère GRADE**

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE D'IMRABTEN
DECLARE ORGANISER UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR
ACCES AU GRADE DE : TECHNICIEN 1 ère GRADE ,EHELLE : 11 AU TITRE
DE L'ANNEE: 2023, LE : 30/10/2023 AU SEIN DE LA COMMUNE AU PROFIT
DES FONCTIONNAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'IMRABTEN,
CLASSES DANS L' ECHELLE :10 - ET QUI ONT UNE ANCIENNETE DE SIX ANS
DANS LA FONCTION COMME: TECHNICIEN 2ème GRADE.

LES INTERESSES DEVRONT PRESENTER LEUR DEMANDE POUR
LA PARTICIPATION A L'EXAMEN SUS-CITE ET CE AVANT LE : 17/10/2023
COMME DERNIER DELAI DE LA DEPOSITION DES CANDIDATURES.

N° 1659/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA TANGER-TÉTOUANE-AL HOCEIMA
PROVINCE D'AL HOCEIMA
CERCLE DE BANI OURIAGHEL CHARKIA
CAIDAT IMRABTEN
C. D'IMRABTEN

**-AVIS CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'EXAMEN -
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR ACCES AU GRADE DE :
REDACTEUR 2ème GRADE**

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE D'IMRABTEN
DECLARE ORGANISER UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR
ACCES AU GRADE DE : REDACTEUR 2ème GRADE ,EHELLE : 10 AU TITRE
DE L'ANNEE: 2023, LE : 29/05/2023 AU SEIN DE LA COMMUNE AU PROFIT
DES FONCTIONNAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'IMRABTEN, CLASSES
DANS L' ECHELLE : 9 - ET QUI ONT UNE ANCIENNETE DE SIX ANS DANS LA
FONCTION COMME: REDACTEUR 2ème GRADE.

LES INTERESSES DEVRONT PRESENTER LEUR DE MANDE POUR
LA PARTICIPATION A L'EXAMEN SUS-CITE ET CE AVANT LE : 17/05/2023
COMME DERNIER DELAI DE LA DEPOSITION DES CANDIDATURES.

N° 1660/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA TANGER-TÉTOUANE-AL HOCEIMA
PROVINCE D'AL HOCEIMA
CERCLE DE BANI OURIAGHEL CHARKIA
CAIDAT IMRABTEN
C. D'IMRABTEN

**-AVIS CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'EXAMEN -
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR ACCES AU GRADE DE :
ADJOINT TECHNIQUE 1 ère GRADE**

LE PRESIDENT DE LA COMMUNE D'IMRABTEN
DECLARE ORGANISER UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR
ACCES AU GRADE DE : ADJOINT TECHNIQUE 1 ère GRADE ,EHELLE : 8
AU TITRE DE L'ANNEE: 2023, LE : 29/05/2023 AU SEIN DE LA COMMUNE AU
PROFIT DES FONCTIONNAIRES RELEVANT DE LA COMMUNE D'IMRABTEN,
CLASSES DANS L' ECHELLE : 6 - ET QUI ONT UNE ANCIENNETE DE SIX ANS
DANS LA FONCTION COMME: ADJOINT TECHNIQUE 2ème GRADE.

LES INTERESSES DEVRONT PRESENTER LEUR DEMANDE POUR
LA PARTICIPATION A L'EXAMEN SUS-CITE ET CE AVANT LE : 17/05/2023
COMME DERNIER DELAI DE LA DEPOSITION DES CANDIDATURES.

N° 1661/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION REGIONALE
DEL'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE
LA LOGISTIQUE DE TANGER-TÉTOUAN-
ALHOCEIMA

CAISSE POUR LE
FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE LARACHE

TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE CONSTRUCTION DE LA LIAISON RP4702- AIN
AKSAB- KHALDIYNE- MGHAZLIYNE- RP4403 SUR 11,500 KMS
-PROVINCE DE LARACHE-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° LAR/02/ 2023/CFR

OUVERTURE DES PLS LE 11/04/2023

Le 11/04/2023 à 11 H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de
l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache à l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres de prix aux : TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE
CONSTRUCTION DE LA LIAISON RP4702- AIN AKSAB- KHALDIYNE-
MGHAZLIYNE- RP4403 SUR 11,500 KMS -PROVINCE DE LARACHE-

Le maître d'ouvrage est La Caisse pour Financement Routier, représentée par son Directeur. La
maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau représenté
par la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tanger-Tétouan-
Al-Hoceima, et la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de
Larache représentées par leurs Directeurs.

La gestion du marché et le suivi des travaux sont confiés à la Direction provinciale de
l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Larache.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables à l'adresse
DPETL Larache place Oued El Maikhazine et peut être retiré auprès de Bureau de
Marchés il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de **225 000,00 DHS
(DEUX CENT VINGT CINQ MILLE DHS)**; il doit être établi au nom de la Caisse pour le
Financement Routier.

L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Équipement, du
Transport et de la Logistique de Larache est fixée à la somme de :

**15.868.322,40 (QUINZE MILLION HUIT CENT SOIXANTE HUIT MILLE TROIS CENT VINGT
DEUX DIRHAMS QUARANTE CTS TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes
aux dispositions de l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents :

- déposent leurs offres **obligatoirement** par voie électronique dans le site des marchés
publics : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de Mme la Ministre de
l'Économie et des Finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la
dématérialisation des procédures de passation ces marchés publics et des garanties
pécuniaires.

Le dossier technique comprend les pièces suivantes :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de
qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications
suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	2	<ul style="list-style-type: none"> • B1(Travaux de terrassements routiers courants) . • B3(Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement) . • B5(Assises non traités et enduits superficiels).

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par le
règlement de consultation.

NB : Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la
Caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet :
www.mtpnet.gov.ma.

N° 1662/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
PACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
DIVISION TECHNIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 06/2023 /C.AZ

Le **Mardi 11 Avril 2023 à 11:00 heures** il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : **TRAVAUX DE REHABILITATIONS ET EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DES QUARTIERS DE LA VILLE D'AZILAL.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division technique de la Commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de : **35 000,00 dirhams (Trente cinq mille dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 134 999,20 dirhams (Deux millions cent trente quatre mille neuf cent quatre vingt dix neuf dirhams, 20 centimes).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre obligatoirement leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Dossier technique comprenant :

- Pour les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivantes :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigées
C	4	CJ

NB : les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 02 du règlement de Consultation.

N° 1663/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
PACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
DIVISION TECHNIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 07/2023/C.AZ

Le **Jeudi 13 Avril à 11 heures** il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

OBJET : Entretien courant des voies à la ville d'AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la division technique de la Commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'état www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quinze mille dirhams (15 000,00dirh).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Six cent quatre vingt dix neuf mille six cent dix 00 centimes (699 600,00 dirh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Azilal ;
- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis ;
- ⇒ Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Dossier technique comprenant :

- Pour les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivantes :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigées
B	5	B4, B6, B10, B11, G1

NB : les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 02 du règlement de Consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 02 du règlement de consultation.

N° 1664/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
صالة إقليم سطات
الكتلة العمة
قسم الشؤون القروية

إعلان عن تنظيم طلب عروض رقم 2023/1
لتراء عقارات مملوكة للجماعات السالطية لإنجاز مشاريع استثمارية

تعلن صالة إقليم سطات (قسم الشؤون القروية) عن تنظيم طلب عروض من أجل تراء 17 قطعة أرضية جماعية سالطية مملوكة للجماعات السالطية التوأمة ، أزلاد سعد بن علي ، أزلاد عبادي والمخلفين ، قصد إنجاز مشاريع استثمارية في الميدان القلاحي كما هي مبينة في الجدول التالي:

الرقم الترتيبي	مميزات القطر	رقم القطعة	موقع القطر الإحداثيات (X,Y)	المربع العقارية	الجماعة السالطية	اسم المالك	القطعة
1500,00	قلاحي	485,09425	1	281200,232000	782754/25 (R13133/13)	التوأمة	أزلاد عبادي
1500,00	قلاحي	482,60424	2	281600,231900			
1500,00	قلاحي	429,89426	3	286100,232000			
1500,00	قلاحي	484,95426	4	286400,231250			
1500,00	قلاحي	487,38426	5	286100,230700			
1500,00	قلاحي	479,72422	6	281650,230900			
1500,00	قلاحي	460,68422	7	286000,231250			
1500,00	قلاحي	410,22426	8	281700,231000			
1500,00	قلاحي	486,76427	9	284750,231500			
1500,00	قلاحي	488,30425	10	281000,231000			
2000,00	قلاحي	484,95433	1	306.200,245500	95751/15	أزلاد سعد بن علي	الحجرة البيضاء
1500,00	قلاحي	486,28420	3	343.300,255.5000	7F2497	المخلفين	بلاخ حبة مولان
1500,00	قلاحي	482,26420	4	343.500,255.200			
1500,00	قلاحي	470,29420	5	343.650,255.000			
1500,00	قلاحي	485,83420	1	348.000,251.200	731707/25	أزلاد عبادي	تعداد أزلاد عبادي
1500,00	قلاحي	411,46429	2	348.500,251.400			
1500,00	قلاحي	417,80429	3	348.550,250.900			

يمكن سحب دفتر التكاليف والشروط وملفاته الضابط بهذه العملية من قسم الشؤون القروية بصالة إقليم سطات أو تحصيله من التثليق المخصص للإعلانات بالموقع الإلكتروني لتدبير الشؤون القروية: www.tamesscolleatives.ma

ولزيادة من المعلومات يمكن الاتصال عبر الهاتف بالرقم: **05 23 40 24 66/77**

ويمكن للمتقنين إيداع ملفاتهم مقابل وصل لدى قسم الشؤون القروية بصالة إقليم سطات ابتداءً من تاريخ : **2023/03/13** إلى غاية **2023/04/10** على الساعة الثانية عشر زوالاً ، الذي يعتبر آخر أجل لقبول الملفات بالنسبة لجميع الجماعات السالطية.

وسيمت فتح الأظرفة بقر صالة إقليم سطات بقاعة الاجتماعات وفق البرنامج التالي :

فتح الأظرفة الخاصة بالقطع الجماعية المملوكة للجماعات السالطية التوأمة و أزلاد سعد بن علي ، التابعين لقيادة أزلاد بوزوي	يوم 2023/04/11 على الساعة العاشرة صباحاً
فتح الأظرفة الخاصة بالقطع الجماعية المملوكة للجماعة السالطية المخلفين التابعة لقيادة الحجة العاززة	يوم 2023/04/14 على الساعة العاشرة صباحاً
فتح الأظرفة الخاصة بالقطع الجماعية المملوكة للجماعة السالطية أزلاد عبادي التابعة لقيادة الحجة العاززة	يوم 2023/04/14 على الساعة الثانية زوالاً

N° 1665/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Supplémentaire & des Sports

ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
RÉGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 22/INV/DPSS/2023
SÉANCE PUBLIQUE

Le vendredi 07 avril 2023 à partir de dix heures 00 minutes (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis concernant : ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE IBN BAJA A LA VILLE DE SIDI YAHIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

C.A n°	OBJET	Estimation de coût des prestations Horaires	Heure d'ouverture des plis des CA
22/INV/DPSS/2023	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE IBN BAJA A LA VILLE DE SIDI YAHIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	6 600 000,00 (six millions six cent mille dirhams H.T)	A partir de dix heures 00 min (10h 00min)

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le lundi 27 mars 2023 à partir de 11 heures du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 1666/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Supplémentaire & des Sports

ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
RÉGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 23/INV/DPSS/2023

Le vendredi 07 avril 2023 à partir de 10heures 20min (10h20min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE FATIMA EL MERNISSI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

N° AO	Objet	Estimation de coût des prestations	Heure d'ouverture des plis
23/INV/DPSS/2023	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE FATIMA EL MERNISSI A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	100 000,00 dhs TTC (cent huit mille dirhams, 00 centimes TTC)	A partir de dix heures 20 min (10h 20min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 1666/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Supplémentaire & des Sports

ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
RÉGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 25/INV/DPSS/2023

Le vendredi 07 avril 2023 à partir de 11heures 00min (11h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE IBN BAJA A LA VILLE DE SIDI YAHIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

N° AO	Objet	Estimation de coût des prestations	Heure d'ouverture des plis
25/INV/DPSS/2023	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE IBN BAJA A LA VILLE DE SIDI YAHIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	72 000,00 dhs TTC (Soixante deux mille dirhams, 00 centimes TTC)	A partir de onze heures 00 min (11h 00min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 1667/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Supplémentaire & des Sports

ACADÉMIE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
RÉGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 24/INV/DPSS/2023

Le vendredi 07 avril 2023 à partir de 10heures 40min (10h40min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE LALA KHADJIA A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

N° AO	Objet	Estimation de coût des prestations	Heure d'ouverture des plis
24/INV/DPSS/2023	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE LALA KHADJIA A LA VILLE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	72 000,00 dhs TTC (Soixante deux mille dirhams, 00 centimes TTC)	A partir de dix heures 40 min (10h 40min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 1668/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Patrimoine & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 26/INV/DPSS/2023

Le vendredi 07 avril 2023 à partir de 11 heures 20 min (11h20min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE KCEIBIA A LA COMMUNE KCEIBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

N° AO	Objet	Estimation du coût des prestations	Heure d'ouverture des plis
26/INV/DPSS/2023	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE KCEIBIA A LA COMMUNE KCEIBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	24 000.00 dhs TTC (vingt quatre mille dirhams, 00 centimes TTC)	A partir de onze heures 20 min (11h 20min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 1670/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Patrimoine & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 27/INV/DPSS/2023

Le vendredi 07 avril 2023 à partir de 11 heures 40 min (11h40min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE AMIR MOULAY BASSAN A LA COMMUNE KCEIBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

N° AO	Objet	Estimation du coût des prestations	Heure d'ouverture des plis
27/INV/DPSS/2023	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU COLLEGE AMIR MOULAY BASSAN A LA COMMUNE KCEIBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	24 000.00 dhs TTC (vingt quatre mille dirhams, 00 centimes TTC)	A partir de onze heures 40 min (11h 40min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

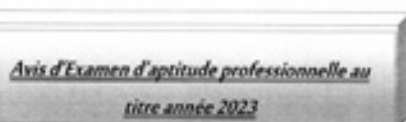
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 1671/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE BOUHANA
COMMANDE DE BEN GUERIR
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE BUDGET DEPENSES
ET RESSOURCES HUMAINES
N° 43/2023



- Vu le Décret n° 1.58.008 du 4 chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique, tel qu'il a été complété et modifié;

- Vu le décret n° 1.5.85 du 7 juillet 2015 portant promulgation de la loi organique n° 112.14 relative aux communes et particulièrement l'article 96;

- Vu la Déclaration n° 31 du 12/08/2012 La Présidente portant ouverture examens aptitude professionnelle au titre année 2023

- cette examen sera organisée en deux périodes comme suit:

Pour les cadres suivants sera le 02 Avril 2023 : Technicien 2^{ème} G - Rédacteur 2^{ème} G - Adjoint Administratif 2^{ème} G - Adjoint Technique 2^{ème} G à 9 heures du matin au siège de l'École Haj Ahmed Ouyari sise au centre de benguerir, et pour les cadres Technicien 3^{ème} G et Rédacteur 3^{ème} G sera organisée le 03 décembre 2023 à 9 heures du matin au siège de la commune.

Pour les grades des : Technicien 2^{ème} G - Rédacteur 2^{ème} G - Adjoint Administratif 2^{ème} G - Adjoint Technique 2^{ème} G doivent déposer leurs candidatures au plus tard le 27 Mars 2023 à 16 heures 30 m. comme dernier délai

Pour les autres cadres concernés doivent déposer leurs candidatures au plus tard 27 novembre 2023 à 16 heures 30 m. comme dernier délai.

Grade actuelle	Grade d'accès	Les conditions de participation à	Date d'examen	Observations
Technicien 2 ^{ème} G	Technicien 1 ^{er} G	6 ans d'ancienneté au grade	02/04/2023	
Rédacteur 2 ^{ème} G	Rédacteur 1 ^{er} G		02/04/2023	
Adjoint Administratif 2 ^{ème} G	Adjoint Administratif 1 ^{er} G		02/04/2023	
Adjoint Technique 2 ^{ème} G	Adjoint Technique 1 ^{er} G		02/04/2023	
Technicien 3 ^{ème} G	Technicien 2 ^{ème} G		03/12/2023	
Rédacteur 3 ^{ème} G	Rédacteur 2 ^{ème} G		03/12/2023	

N° 1673/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Patrimoine & des Sports

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 28/INV/DPSS/2023

Le vendredi 07 avril 2023 à partir de 12 heures 00 min (12h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit:

N° AO	Objet	Estimation du coût des prestations	Heure d'ouverture des plis
28/INV/DPSS/2023	CONTROLE TECHNIQUE ET SUIVI RELATIFS AUX TRAVAUX D'EXTENSION DES SALLES DE CLASSE PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	72 000.00 dhs TTC (soixante deux mille dirhams, 00 centimes TTC)	A partir de douze heures 00 min (12h 00min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 1672/PA

GF-SOLAR
CONSTITUTION
RC: 8951

Aux termes d'un acte sous seing privé du 24/02/2023 il a été établi les statuts d'une société SARL, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite :

Dénomination : "GF-SOLAR"

Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée SARL.

SIÈGE SOCIAL : Appt N° 03 Situe Au 2ème Étage Immeuble Madrane Avenue Mohammed V Berkane.

Objet social :
- Travaux Divers Ou Constructions.
- Travaux D'installation Des Equipements De L'énergie Renouvelable.
- Etude Et Installation Des Projets D'irrigation Localisée.

- Négociant.
Capital Social : 100 000,00 dh (cent mille dirhams) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de cent dirhams (de 100,00 DHS à chacune).

• Mr EL GUETTABI MOHAMMED, 500 Parts
• Mr FAHCHOUC YAHYA, 500 Parts.

GERANCE : Mr FAHCHOUC YAHYA est Gérant/Associé de cette société pour une durée illimitée.
DURÉE : 99 ans
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 09/03/2023 sous N° : 129/2023.

N° 1675/PA

FIDUCIAIRE :
FATC SARL
64, RUE 2 KHALIL II LA VILLETTE
CASABLANCA
EMAIL :
fatc1@hotmail.com
M-TECH FACILITIES SARL (AU)
Constitutions

Aux termes d'un acte SSP en date du 17 février 2023 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: M-TECH FACILITIES SARL AU
OBJET : Négoce en général ; La commercialisation, l'installation, le montage et la maintenance de tous matériels électriques, électroniques et de télécommunications ; Travaux de bâtiment ; Travaux et sous-traitance de toutes sortes d'activités à caractère commercial ou industriel ; L'acquisition, la création, l'exploitation, la location la prise à bail et la mise en valeur par tous moyens de tous fonds de commerce, usine, comptoirs de distribution d'achats ou de vente se rattachant aux objets ci-dessus.

SIÈGE SOCIAL : 82 Angle Bd Abdelmoumen et Rue Soumaya, Résidence Shéhérazade 1, 3ème étage, n°13 Palmiers Casablanca.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000

parts sociales de 100 DH chacune.
ANNEE SOCIALE : 1er janvier au 31 décembre.
GERANCE : M. KHAYATE MOURAD, gérant unique.
LE DEPOT LEGAL est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 13/03/2023 sous N°862481. RC N°575807.
N° 1676/PA

LET'S GO STUDY
TO CANADA

Constitution
Suivant acte sous seing privé ; il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée (AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : LET'S GO STUDY TO CANADA suivant certificat négatif N° 2654126 du 23/02/2023

- Forme juridique : S.A.R.L. AU

- Capital : Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE (100 000,00) dirhams. Il est divisé en MILLE (1000) parts sociales de 100 dirhams chacune attribuées à Mme KARIMA BENHAMMOU.

- Siège social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT3 20500 CASABLANCA

- Objet : La société a pour objet principal

- : CONSEIL DE GESTION - .Durée : 99 ans.

- Gérance : Mme KARIMA BENHAMMOU

- Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca RC N°575265 le 08 MARS 2023.

Pour extrait et mention
N° 1677/PA

ENTREPRENDRE
BUSINESS CENTER
SADDEER ALUMINIUM
"S.A.R.L AU"
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 23/02/2023. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: SADDER ALUMINIUM "S.A.R.L AU"

OBJET : MENUISERIE ALUMINIUM METALLIQUE OU EN PVC

LE SIÈGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI IER ETG APT N°3 QH.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune.

- Mr LARBI BOUSSADER... 1000,00 Parts
Soit un total de 1000,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mr LARBI BOUSSADER
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 10/03/2023 sous le numéro 00862265.

RC N° 575625.
Pour extrait et mention
N° 1678/PA

CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société SARL a ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : STE MEDITERRA PRO EXPORT SARL
Objet :

• MARCHAND DE POISSON FRAIS EN GROS.

• TRANSPORTEUR DE MARCHANDISES POUR COMPTE D'AUTRUI

• MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.

• Siège Social: Dyar Al Bahr Groupe A Immeuble N° 27 Appartement N° 13, Al Hooima.

Cogérance :

• Mr. AHMED AZAAZOU, de nationalité Marocaine, né le 24/01/1993, CIN n° R350389, demeurant à 08 Rue Ahfir Al Hooima.

• Mr. AZEDDINE EL BOUZAOU, de nationalité Marocaine, né le 15/11/1993, CIN n° R354386, demeurant à 02 Rue Nablou, Hay Marmoucha, Al Hooima.

Capital : 100.000,00 DH
Capital Social

• Mr. AHMED AZAAZOU ... 50 000 PARTS

• Mr. AZEDDINE EL BOUZAOU ... 50 000 PARTS

Soit au total mille PARTS : 1000 parts

Durée : 99 ans.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hooima, l'immatriculation au RC a été faite le 06/03/2023 sous le n° 227.

N° 1679/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi

Direction Provinciale de Marrakech

Service des Affaires Administratives et Financières

Bureau des Appels d'Offres

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX- N°: 04/EXP/2023

(Séance publique)
Le 26/04/2023 à 10 H il sera procédé dans la salle de réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, Avenue Jnane Harti, Guéiz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'AOO ayant pour objet: La prestation de la sécurité, la surveillance et le gardiennage des locaux des établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech, en lot unique.

* Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 140 000,00 DHS (Cent quarante mille dirhams).

* Le montant TTC de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à : Neuf millions trois cent quarante mille soixante huit dirhams soixante et un centimes (9 314 068,61 dhs).

Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état - www.marchespublics.gov.ma -.

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation

N° 1680/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DRÄA TAFILALET

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 07/DRD/CA/F/2023a

Lot unique
Séance publique

La Direction Régionale Dräa Tafilaletde l'ONEE-Branche Eau, lance le présent appel d'offres qui concerne l'externalisation de l'Édition des factures de consommation Eau - Assainissement et Traitement Branchements Sociaux (BS)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux pe-

tites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 460 800,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4 700,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale Dräa Tafilalet :

- Adresse : Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia,

- Tél : (0535) 79.53.08 - Fax : (0535) 57.34.86

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Dräa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé

de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Dräa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 05 Avril 2023 à 10H00 à la Direction Régionale de Dräa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale Dräa Tafilaletde l'ONEE -Branche Eau- Adresse : Avenue Mohammed VI, Quartier Azemmour Eljadid - Errachidia, - Tél : (0535) 79.53.08 - Fax : (0535) 57.34.86

- Email : yramchoun@onee.ma

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 1681/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BOENOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE BUDGET ET MATIERES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 02/2023/CZ

Le lundi : 12/04/2023 à 11H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamma, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 02/2023/CZ ayant pour objet:

TRAVAUX D'EQUIPEMENT DU LOTISSEMENT RELATIF A L'OPERATION INTEGRE DE LA ZONE D'ACTIVITE 3^{ème} TRANCHE A LA VILLE DE ZEMAMRA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre cent cinquante mille Dirhams, 00 Cts (450 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Dix Neuf Millions Neuf Cent Huit Mille Huit Cent quatre vingt et onze Dirhams 41 Cts TTC (19.981.141 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Les plis et les offres doivent être déposés obligatoirement sous forme électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

• Les plis et les offres doivent être déposés par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

• Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des travaux techniques de la commune de Zemamma, au plus tard le: 07/04/2023 à 15H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation.

Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

Secteur	Classe	Qualification
B	4	B4
C	4	C3
J	1	J6

• Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 1674/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE DAR BOUAZZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 04/2023
(Séance publique)
Le Mardi 11 Avril 2023 à 11h , il sera procédé au siège de la Commune de Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert relatif aux études et assistance technique relatives aux travaux de construction des murs de clôture des cimetières sis à la Commune Dar Bouazza-Province Nouaceur.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la Commune Dar Bouazza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00 DHS (TROIS MILLE DHS).
L'estimation des coûts

des prestations établie par le Maître d'Ouvrage : 120.000,00 DHS TTC (CENT VINGT MILLE DHS TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 1682/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
SG/ DBM
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N°: 01/2023/PSK
Le 05 Avril 2023 à 11Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'étude architecturale et suivi des travaux de reconstruction du centre de santé à la commune Ouled Noual -Province de Sidi Kacem-
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Un

Million deux cent soixante mille dirhams 00 Cts (1 260 000,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.
Les architectes peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem);
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.

N° 1683/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
SG/ DBM
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N°: 02/2023/PSK
Le 06 Avril 2023 à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'étude architecturale et suivi des travaux de construction du collège Ain Dfali à la commune Ain Dfali -Province de Sidi Kacem-
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :

Sept Millions sept cent mille dirhams 00 Cts (7 700 000,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.
Les architectes peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem);
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.

N° 1684/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

Table of train schedules for Marrakech - Casablanca - Fes. Columns include train number, station names in Arabic and French, and departure/arrival times.

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

Table of train schedules for Fes - Casablanca - Marrakech. Columns include train number, station names in Arabic and French, and departure/arrival times.

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

**L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc**

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Liga

Le Barça s'en sort à Bilbao et file vers le sacre

Le FC Barcelone file vers le sacre ! Le Barça a difficilement dominé l'Athletic à Bilbao 1-0 dimanche lors de la 25e journée de Liga, et reprend neuf points d'avance en tête du classement sur le Real Madrid (2e, 56 points), vainqueur de l'Espanyol Barcelone 3-1 samedi.

Les Catalans ont débloqué la situation juste avant la pause, sur une passe lumineuse du capitaine Sergio Busquets pour Raphinha, qui a décoché une frappe croisée du droit (45e+1), but d'abord refusé puis finalement validé par l'arbitre vidéo, avant de résister à une fin de match haletante.

Pour le grand retour de Robert Lewandowski dans le onze balustré (après avoir manqué 2 matches à cause d'une douleur à la cuisse gauche), les hommes de Xavi ont refait le plein de confiance sur la pelouse, à défaut d'être épargnés par le scandale arbitral et l'inculpation pour corruption qui a frappé le club vendredi.

Du baume au moral, donc, à une semaine du clasico retour de Liga, dimanche 19 mars (21h00) au

Camp Nou. "On a franchi un cap dans le jeu défensif. Maintenant, il nous manque de la patience, de la sérénité en attaque. On a eu deux ou trois occasions nettes, avec Ansu Fati, Robert Lewandowski, Alex Balde..."

Il fallait tuer le match. Mais ça reste une victoire en or pour nous. On aborde le clasico avec confiance", a assuré Xavi au coup de sifflet final.

En l'absence d'Ousmane Dembélé, toujours incertain contre le Real, c'est sa doublure Raphinha qui continue de flamber : le Brésilien en est à huit buts et neuf passes décisives cette saison, toutes compétitions confondues.

Mais les Catalans n'ont pas été sereins durant toute la partie, acculés à San Mames par les hommes d'Ernesto Valverde, ancien coach du Barça (2017-2020).

A la demi-heure de jeu (34e), Raul Garcia a même donné des sueurs froides aux Catalans, avec sa tête qui a fait trembler la barre transversale de Marc-André ter Stegen. A la 72e minute, Alex Berenguer a lui aussi eu sa chance sur



une percée, mais son ballon a heurté le poteau gauche. A la 79e, c'est une envolée de Ter Stegen qui a empêché Iker Muniain d'égaliser sur une frappe brossée.

Et à la toute fin de match (87e), Iñaki Williams a cru égaliser pour les Basques, à la conclusion d'un contre éclair, mais son but a été annulé après consultation vidéo pour une main de Muniain au départ de

l'action.

Longtemps parmi les places qualificatives pour les compétitions européennes, l'Athletic Bilbao cale désormais à la 9e place, et n'a plus gagné depuis un mois en Liga (2-1 à Valence le 11 février).

Dans l'autre match du haut de tableau de la journée, Villarreal, qui fête le centenaire du club, a été accroché 1-1 à domicile par le Betis

Séville. Borja Iglesias a ouvert la marque à la 38e minute en profitant d'une faute de main du gardien Pepe Reina, qui a relâché le ballon après une frappe de Rodri, mais Yeremi Pino a répliqué au retour des vestiaires à la conclusion d'une belle ouverture de Ramon Terrats (55e).

José Luis Morales a cru offrir la victoire au "Sous-marin jaune" à la 88e minute, mais son but a été annulé pour une position de hors-jeu.

A noter également le succès 2-1 arraché par le Séville FC contre Almería. Les Andalous ont été surpris dès la 2e minute par un but de Sergio Akieme, mais sont revenus à la 45e+2 grâce à un penalty transformé par Lucas Ocampos, et sont passés devant à la 73e sur un but d'Erik Lamela, pour s'extirper de la zone rouge.

La Real Sociedad, en perte de vitesse depuis le début de l'année 2023, a encore été accrochée 1-1 chez un adversaire pourtant à sa portée, à Majorque. Les Basques restent quatrièmes avec trois points d'avance sur le Betis.

Serie A

Rabiot sort la Juve d'affaire contre la Sampdoria

Adrien Rabiot, grâce à son troisième doublé de la saison, a largement contribué à sortir la Juventus Turin d'un mauvais pas (4-2) face à la Sampdoria Gênes, lanterne rouge de Serie A, dimanche lors de la 26e journée.

Les Bianconeri (7e), lancés dans une folle remontée depuis leur pénalité de quinze points pour fraudes comptables présumées, reviennent à quatre points de la sixième place occupée par l'Atalanta Bergame.

Malgré ses absents (Di Maria, Chiesa, Kean, Alex Sandro auxquels s'est ajouté dimanche matin Paul Pogba pour une gêne à un adducteur), la Juve a parfaitement démarré en faisant le break grâce à des têtes de Gleison Bremer (11e) et Adrien Rabiot (26e).

Mais cette avance s'est évaporée en 70 secondes, sur deux contres assassins de la Samp, conclus par Tommaso Augello (31e) puis Filip Djuricic (32e).

Il a fallu attendre l'heure de jeu pour voir la Juve retrouver ses esprits et Rabiot de nouveau se muer en buteur providentiel d'une frappe sèche (64e). Les Blucerchiati ont réclamé une main du Français sur son contrôle très limite, mais aucune image n'a convaincu l'arbitre d'annuler le second but de l'ex-Parisien, auteur de son troisième doublé de la saison (9 buts au total, toutes compétitions confondues).

"C'est un but important pour la victoire je suis content, un peu moins de la première période: on a pris deux buts qu'on ne devait pas prendre", a commenté Rabiot sur DAZN. "Il a un moteur différent des autres", l'a encensé son entraîneur, Massimiliano Allegri, soulagé que le

milieu ait aussi échappé à un avertissement qui l'aurait privé du prochain match capital contre l'Inter Milan.

Dusan Vlahovic, en panne de confiance, a lui encore gâché, notamment un penalty envoyé sur le poteau (69e).

Même si le quatrième but est arrivé de sa tête, après une balle renvoyée par la barre et reprise par le jeune Argentin Matias Soule (90+4e).

L'AS Rome, à dix pendant toute la seconde période, a raté pour sa part l'occasion de rejoindre l'Inter Milan à la deuxième place en s'inclinant à domicile contre Sassuolo (4-3) dans un match à rebondissements.

L'ex-ailier de Lorient Armand Laurienté a mis les Neroverdi sur orbite avec un doublé rapide (13e, 18e).

Les espoirs de retour des Giallorossi ont pris du plomb dans l'aile quand Marsh Kumbulla a perdu ses nerfs en donnant un coup de pied à Domenico Berardi dans la surface, juste avant la pause: carton rouge direct pour le défenseur romain et penalty pour Sassuolo, transformé par le même Berardi (45+4e, 1-3).

Les buts de Paulo Dybala (50e) et Georginio Wijnaldum (90+4e) n'ont pas suffi à sauver la Louve face à des Neroverdi qui ont profité de leur supériorité numérique pour prendre le large en contre par Andrea Pinamonti.

La Roma (5e) reste deux points derrière la Lazio Rome (3e) avant le derby de la capitale dimanche prochain. Un derby pour lequel José Mourinho sera de nouveau suspendu, comme ce dimanche.

Scandale arbitral

Le Real Madrid demandera à faire partie de la procédure d'investigation en tant que "partie lésée"

Pour la première fois depuis l'irruption du scandale arbitral et les accusations de corruption qui secouent le FC Barcelone depuis plusieurs semaines, le Real Madrid est sorti de son silence dimanche, et a affirmé qu'il demandera à "faire partie de la procédure d'investigation" en tant que "partie lésée".

Samedi, le président Florentino Pérez avait convoqué une réunion extraordinaire du comité directeur du club madrilène.

L'objectif était de réagir à l'inculpation vendredi par la justice espagnole du Barça et de plusieurs de ses anciens dirigeants pour "corruption", "abus de confiance" et "faux en écritures de commerce" dans l'affaire des versements d'argent suspects du club catalan à Jose Maria Enriquez Negreira, ex-haut responsable de l'arbitrage espagnol, également poursuivi.

Dimanche, le Real a manifesté dans un communiqué "sa profonde préoccupation concernant la gravité des faits", et a convenu que "pour défendre ses intérêts légitimes, il demandera à faire partie de la procédure d'investigation quand le juge l'ouvrira aux parties lésées", ce qui se rapproche de la constitution en partie civile dans le droit français. Ces poursuites, décidées par le parquet de Barcelone, visent le Barça en tant que personne morale, ainsi que Josep Maria Bartomeu, à la tête du FC Barcelone entre 2014 à 2020, et Sandro Rosell, président du club catalan entre 2010 et 2014.

Oscar Grau et Albert Soler, membres de l'ancienne équipe de M. Bartomeu, sont également poursuivis.

"Le FC Barcelone a obtenu et maintenu un accord verbal strictement confidentiel avec José Maria Enriquez Negreira afin que, en sa qualité de vice-président du comité technique arbitral (CTA) et en échange d'argent, ce dernier mène des actions tendant à avantager le FC Barcelone dans la prise de décision des arbitres", a expliqué le parquet vendredi.

Saisi par le fisc sur de possibles irrégularités dans le paiement des impôts d'une entreprise appartenant à Enriquez Negreira, le parquet avait ouvert une enquête préliminaire au printemps 2022 afin de vérifier le motif et le cadre de ces versements d'argent.

D'après le parquet, le club catalan a versé au total plus de 7,3 millions d'euros à José Maria Enriquez Negreira, ancien arbitre et ex-vice président du comité technique arbitral de la fédération espagnole de football entre 1994 et 2018.

Botola Pro D1

Le MAS renverse le DHJ, le Raja s'incline à Agadir

L'OCS et l'AS FAR dos à dos, le SCCM et l'UTS se neutralisent

Le Maghreb de Fès a battu le Difaa d'El Jadida par trois buts à un, au complexe sportif de Fès, pour le compte de la 20^{ème} journée de la Botola Pro D1.

En mauvaise posture avec 3 buts de retard à la pause, les chevaliers de Doukala n'ont pu que réduire l'écart en deuxième mi-temps, et ont conclu le match sur le score de 3-1.

Le MAS a déboulé le compteur à la 33^e minute avec une réalisation de Mouhcine Bouriga. Il a par la suite augmenté son avance par Hamza El Janati à la 45^e+2 minute et un but de Louis Ameka Autchanga à la 45^{ème} + 4 minute. Le DHJ a réduit l'écart à la 65^e minute avec une réalisation d'Abdellah Farah.

Suite à cette rencontre, les Fassis grimpent à la septième place avec 28 points, tandis que le Difaa d'El Jadida, 21 points, se maintient à la 12^e place.

Lors de la prochaine journée, le DHJ évoluera à domicile face au Moghreb de Tétouan, alors que la formation fassie se rendra chez l'Olympique de Khouribga.

Pour sa part, le Hassania d'Agadir (HUSA) a pris 3 points, en s'imposant deux buts à un contre le Raja de Casablanca (RCA) au Grand stade d'Agadir.

Le club gadiri a déboulé le compteur à la 37^e minute avec un but d'Aziz Kaïdi.

Les Vert et Blanc ont recollé au score à la



68^e minute avec une réalisation de Roger Aholou. Le HUSA a repris l'avantage à la 90^e+7 minute avec une réalisation de Youssef Mehri.

Dans les rangs du Raja, Daki Redad a expulsé Jamal Harkas à la 90^e+2 minute.

A la suite de ce match, le Hassania d'Agadir, 20 points, se maintient à la 14^e place du classement, tandis que les Casablancais occupent la quatrième place avec 33 points.

Lors de la prochaine journée, le Hassania Agadir se déplacera chez l'Union Touarga, alors que le RCA évoluera à domicile face au Wydad de Casablanca.

De leur côté, le Chabab de Mohammédia et

l'Union Touarga se sont quittés sur un score nul (1-1) au stade El Bachir de Mohammédia.

Menée à la mi-temps, l'UTS est revenue à la marque lors de la deuxième période.

L'ouverture du score pour la formation de la ville des fleurs a été signée grâce à un penalty d'Oussama Lamlioui à la 45^e minute. L'UTS a recollé au score à la 90^e+8 minute avec un but contre son propre camp d'Abdellah Ghouraf.

Suite à ce match, le Chabab de Mohammédia, 24 points, se maintient à la dixième place du classement, tandis que l'Union Touarga occupe la huitième place avec 27 points.

Lors de la prochaine journée, Chabab Mohammédia se déplacera chez l'Association sportive des FAR, alors que l'Union Touarga jouera à domicile face au Hassania d'Agadir. L'Olympique de Safi et l'Association sportive des FAR ont, quant à eux, fait jeu égal (0-0) au stade El Massira de Safi, à l'occasion de la même journée de la Botola Pro D1, dimanche. A la suite de cette rencontre, l'équipe safiote, 30 points, se maintient à la cinquième place, tandis que l'AS FAR occupe la première place du classement avec 44 points.

Lors de la prochaine journée, l'AS FAR évoluera à domicile contre le Chabab de Mohammédia, alors que les Safiotes joueront à l'extérieur face au Mouloudia d'Oujda.

Divers

Blessure de Bounou

Le FC Séville a annoncé que l'international marocain Yassine Bounou a été soumis à des examens médicaux ayant écarté « toute complication », suite à sa blessure dimanche contre Almeria dans le cadre de la 25^{ème} journée du championnat espagnol.

«Le service médical du FC Séville informe que le joueur Yassine Bounou a souffert d'un malaise vagal lors du match de cet après-midi contre l'UD Almeria, après avoir reçu un fort impact», indique un communiqué du club andalou.

«Après avoir été évacué du terrain sur civière, le gardien a été transporté à l'hôpital Quirón, où tous les examens effectués ont permis d'écarter toute complication», ajoute la même source.

«Bounou est sorti de l'hôpital et poursuivra sa convalescence chez lui, une fois que tous les symptômes auront disparu au fil des heures», détaille le FC Séville.

L'équipe marocaine féminine U20

La sélection marocaine féminine des moins de 20 ans prendra part au tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu du 14 au 18 mars en Tunisie.

Ce tournoi, qui sera disputé sous format d'un mini-championnat, se tiendra les 14, 16 et 18 mars, à raison de deux matches par journée, indique un communiqué de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

La première sortie de l'équipe nationale, dont 26 joueuses ont été convoquées pour prendre part à cette compétition, sera contre l'Algérie, avant d'affronter, respectivement, la Tunisie et l'Égypte.

L'athlète Sabah Skalli remporte la 3^{ème} course 100% féminine "La Kéchoise"

L'athlète Sabah Skalli, sociétaire du club Achbal Majorelle d'athlétisme de Marrakech, a remporté la 3^e édition de la course internationale 100% féminine "La Kéchoise" disputée, dimanche dans la cité ocre, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme (08 mars).

Cette athlète a parcouru la distance de 07 km en un chrono de 25 mn 45 sec, suivie en 2^e position par Ouafaa Kazouir (25mn 49sec), alors que la troisième place est revenue à Fatima Asmid (25mn 50sec).

Cette course, dont le coup d'envoi a été donné par le wali de la région Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Karim Kassi-Lahlou, s'est déroulée au coeur de Marrakech, avec comme point de départ l'Esplanade de la Koutoubia, en traversant plusieurs sites de la cité ocre, avant d'arriver à la place des Ferblantiers (Ksadría), réputée pour être un haut lieu de tolérance et de coexistence.

Dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée d'information en continu de la MAP, l'athlète Sabah Skalli a relevé que la concurrence a été rude entre plusieurs championnes professionnelles, faisant savoir qu'elle a réussi à s'imposer et à réaliser un bon chrono.

Elle a incité les femmes à participer massivement à la prochaine édition de cette course féminine internationale, qui constitue une



occasion pour célébrer la gent féminine et sensibiliser sur la nécessité de promouvoir davantage la pratique sportive chez les femmes.

De son côté, la championne de karaté Chaïma El Hiti, a exprimé sa joie de participer à cette course internationale, qui lui a permis de découvrir les sites historiques de la cité ocre.

Le président de l'Association "Le Grand Atlas" et l'un des fondateurs de la Kéchoise, Mohamed Knidiri, s'est félicité, quant à lui, de la bonne organisation de la course, avec une participation remarquable des femmes, ainsi que du bon chrono réalisé au cours de cette compétition, assurant que cette course deviendra un rendez-vous annuel visant à célébrer, comme il se doit, la femme.

Pour sa part, Khalid Zoubaa, membre du comité d'organisation de la Kéchoise, a souligné que

cette course a été une réussite à tous les niveaux et s'est déroulée dans de bonnes conditions, relevant que les organisateurs prévoient la participation de plus de 2.000 femmes lors de la prochaine édition.

En marge de cette course, un vibrant hommage a été rendu aux championnes marocaines du karaté, en reconnaissance de leurs performances réalisées aux niveaux national et international.

Organisée à l'initiative de l'Association "Le Grand Atlas", en collaboration avec l'Association la Kéchoise, et avec le soutien de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme (FRMA) et la wilaya de la région Marrakech-Safi, cette manifestation socio-sportive est destinée à rendre hommage aux femmes et à les célébrer ainsi qu'à présenter les potentialités touristiques de la cité ocre.

Meeting international de para-athlétisme Moulay El Hassan

Le Maroc termine en haut du podium

Le Maroc a occupé la première place dans le tableau des médailles de la 7^{ème} édition du Meeting international de para-athlétisme Grand Prix Moulay El Hassan, organisée du 9 au 11 mars au Grand stade de Marrakech.

Avec 39 médailles (16 en or, 13 en argent et 10 en bronze), le Maroc a devancé la Tunisie (22 médailles : 9 en or, 9 en argent et 4 en bronze) et la France (20 médailles : 9 en or, 8 en argent et 3 en bronze).

Ce rendez-vous sportif international, qui figure parmi la série des Grands Prix sous l'égide de World Para Athletics, a été marqué par deux records du monde pour la Nigérienne Nwachukwu Goodness Chiemezie dans l'épreuve du lancer du poids (classe F42) avec 9,52 mètres, et la Brésilienne Elizabeth Rodrigues dans l'épreuve du lancer du poids (classe F53) avec 6,51 mètres, ainsi que 16 records continentaux, dont quatre battus par des para-athlètes marocains. "La 7^e édition du Meeting international de para-athlétisme Grand Prix Moulay El Hassan, une compétition qualificative au Mondial 2023 et aux Jeux paralympiques Paris 2024, a été une belle réussite, avec la participation de plus de 450 athlètes représentant 44 pays africains, européens, asiatiques et d'Amérique", s'est félicité Mustafa Al-Fiqwi, secrétaire général de Fédération Royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap (FRMSPSH), dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée d'information en continu de la MAP.

Et de souligner que cette compétition internationale a offert l'occasion aux para-athlètes marocains de se confronter à des champions de haut niveau pour réaliser de nouvelles performances et améliorer leur classement mondial.

Pour sa part, le directeur technique natio-

nal de la FRMSPSH, Saïd Lamrini, a indiqué que "les résultats de la sélection nationale étaient attendus malgré l'absence de certains champions marocains en raison de blessures contractées lors des derniers stades d'entraînement", ajoutant que des para-athlètes nationaux ont réussi à s'immerger dans le classement mondial qui leur permet d'obtenir leur qualification pour les Jeux paralympiques Paris 2024. M. Lamrini a, par ailleurs, salué les efforts consentis par la FRMSPSH pour hisser le Meeting international de para-athlétisme Grand Prix Moulay El Hassan au niveau des séries des Grands Prix, soulignant que le Maroc dispose de toutes les capacités pour organiser les Championnats du monde en 2025 ou 2027.

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 7^e Meeting International de para-athlétisme Moulay El Hassan, organisé par la Fédération Royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, a connu la participation de 450 athlètes représentant 44 pays africains, européens, asiatiques et d'Amériques.

En marge de ce meeting, la FRMSPSH a mobilisé des experts internationaux et nationaux pour animer des rencontres thématiques, des sessions de formation notamment une formation Classification pour déficience intellectuelle, un colloque national autour de "La Femme & para-sport", des journées de sensibilisation para-sport, une rencontre nationale au profit des associations et clubs affiliés à la fédération pour la saison sportive 2022/2023 et des hommages à des figures sportives féminines à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

Il confond le "Guinness Book" avec un autre organisme de records et perd 4.000 euros

Son rêve de gloire se transforme en cauchemar. C'est l'histoire de Mickael M., un quadragénaire originaire de Péronne, dans la Somme, persuadé de détenir le record du monde qui allait changer sa vie. En quête de célébrité, tant sur les réseaux qu'en écumant les castings, Mickael espérait qu'un diplôme estampillé Guinness World Records l'aiderait à ouvrir des portes qui lui restaient désespérément fermées. Sauf que bien malgré lui, il a misé toutes ses économies sur le mauvais cheval.

Persévérant, cela fait des années que Mickael se présente régulièrement à des castings sans jamais décrocher le rôle de sa vie. Au bout d'un moment, il s'est quand même dit qu'il allait tenter une autre approche. « Pour attirer l'attention, il fallait que je fasse quelque chose de balèze, c'est comme ça que j'ai pensé à un record du monde. Tout simplement », se souvient-il. Et comme il poste frénétiquement des vidéos sur TikTok, c'est un ami qui lui a suggéré d'aller dans ce sens. « J'ai environ 12.000 vidéos sur ma page. J'ai eu beau regarder les comptes d'influenceurs très suivis, personne n'en avait autant que moi », assure-t-il.

Mickael entreprend donc de

contacter le Guinness pour entrer dans l'Histoire en tant que recordman du postage de vidéos sur le réseau social chinois. Il tape donc « world record » sur Internet et clique sur le premier lien qui apparaît. C'est ce clic qui va tout changer, mais pas dans le bon sens. « Dans ma tête, il n'existait que le Guinness, alors je ne me suis pas posé de question », reconnaît-il. Mais au lieu d'arriver sur le site du célèbre Guinness Book, Mickael se retrouve sur celui de l'Official World Record (OWR), une sorte de concurrent de la prestigieuse institution.

Pour organiser l'homologation de son record, Mickael doit faire venir trois juges de l'OWR à Lille. Entre les frais de transport, l'hôtel et les frais divers, on lui réclame 5.200 euros. « Je savais que ça allait coûter de l'argent, mais je considérais cela comme un investissement », explique le quadragénaire. Sans emploi, il économise en arrêtant de fumer, en serrant la ceinture et en empruntant à des amis. En quelques mois, il parvient à rassembler la somme, qu'il verse à l'OWR en cinq virements bancaires. Le dernier intervient le 18 février dernier. « Le lendemain, je me suis rendu compte que j'avais confondu ce site et le vrai Guinness,

admet Mickael. Alors j'ai demandé à me faire rembourser. »

Sur les 5.200 euros, il ne récupère que 1.200 euros, l'organisme lui expliquant qu'un contrat les lie et que

des frais ont été engagés. Le quadragénaire, lui, invoque son droit européen à la rétractation et a déposé plainte pour « escroquerie ». Contacté par 20 Minutes, la DGCCRF est

un peu perplexe. « S'il y a un commencement de l'exécution du service mais que tout le service n'a pas été rendu, il restera redevable de ce qui a déjà été fait par l'organisme », nous explique-t-on. Et si l'OWR ne veut rien entendre et que les conditions de rétractation ne sont pas remplies, il ne lui reste que deux solutions : Soit un accord amiable, soit une décision de justice qui brise le contrat, précise la DGCCRF. Et pour ce dernier point, il ne suffit pas de dire « oupsi, j'ai confondu ». Mickael devra prouver que l'OWR a entretenu la confusion avec le Guinness, ce qui n'est pas le cas.

D'autant que, contacté par 20 Minutes, le « vrai » Guinness, assure que ses homologations de records peuvent être gratuites. « Il est gratuit de postuler pour un titre Guinness World Records. Si vous voulez l'ouverture d'un nouveau titre, il y aura des frais de dossier de 5 livres », nous explique-t-on. A la charge du demandeur de payer un huissier pour assurer de la conformité du record ou, s'il le souhaite, de demander la présence d'un juge officiel. Mais dans ce cas, le tarif n'est plus le même, négocié directement avec le service de consultants du Guinness.



Recettes

Quiche au fromage, olives et ciboulette



Ingrédients :

1 pate feuilletée (ou pate brisée)
120 ml de crème liquide
2 oeufs
100 g de fromage cheddar
Une pincée d'origan
Une pincée de sel
Poivre du moulin
1 c-à-soupe de ciboulette ciselée

Préparation :

Préchauffer le four à 190 C (375 F), beurrer les moules à mini-muffin (s'ils ne sont pas anti-adhésif).

Dans un bol, battre les oeufs et incorporer la crème liquide.

Ajouter le fromage Cheddar ainsi que les olives (vertes et noires) coupées en rondelles.

Ajouter la ciboulette ciselée. Assaisonner d'origan, pincée de sel et de poivre du moulin.

Étaler la pate feuilletée et découper des disques en vous aidant d'un emporte-pièce.

Foncer les moules de disques de pate feuilletée. Piquer le fond et les bords à l'aide d'une fourchette.

Verser l'appareil oeuf-crème liquide.

Parsemer d'origan si désiré et enfourner environ 30-35 minutes (les mini-quiches vont gonfler c'est normal).

À la sortie du four laisser reposer 10 minutes avant de démouler sur une grille et laisser tiédir.

Un renard volait les balles de golf d'un domaine, le gérant le surprend avec une caméra

Le mystère des balles de golf disparues est enfin résolu, à Villeneuve-lès-Avignon (Gard). Depuis quelque temps, les balles du club local se volatilisèrent, comme par magie.

Le gérant de ce green a décidé de mener sa petite enquête : il a disposé quelques balles blanches sur une bâche, et a braqué une petite caméra, utilisée d'habitude par les chasseurs, en direction de son piège, raconte France 3 Occitanie. Le lendemain, lorsqu'il a visionné la vidéo,

surprise ! Le gérant a constaté... que c'était un renard qui chapardait le matériel du club, en pleine nuit, quand le domaine gardois est calme. Sur la vidéo publiée sur le site de la chaîne, on voit l'animal s'avancer prudemment, prendre une balle dans sa gueule, et s'enfuir à pas de loups. Ce petit renard a-t-il l'intention de monter, dans la plaine de l'Abbaye, son propre club de golf ?

